



HAL
open science

TOME 2 - Les villes moyennes : diversité des trajectoires, interdépendances industrielles, interactions locales et proximité aux métropoles Programme de recherche pour le CGET & l'Institut CDC pour la Recherche

Denis Carré, Nadine Levratto, Mounir Amdaoud, Luc Tessier

► **To cite this version:**

Denis Carré, Nadine Levratto, Mounir Amdaoud, Luc Tessier. TOME 2 - Les villes moyennes : diversité des trajectoires, interdépendances industrielles, interactions locales et proximité aux métropoles Programme de recherche pour le CGET & l'Institut CDC pour la Recherche. [Rapport de recherche] Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts; Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). 2020. hal-03092516

HAL Id: hal-03092516

<https://hal.science/hal-03092516v1>

Submitted on 2 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TOME 2
Les villes moyennes :
diversité des trajectoires,
interdépendances industrielles,
interactions locales et proximité aux
métropoles

**Programme de recherche pour
le CGET
&
l'Institut CDC pour la Recherche**

**Denis Carré
Nadine Levratto
Mounir Amdaoud
Luc Tessier**

15 mars 2020

Au même titre qu'il est totalement excessif de considérer les « métropoles » comme les unités territoriales incontournables en matière de dynamique économique, de moteur de développement pour leur territoires alentours, la question de la ville moyenne (VM ci-après) ne peut être abordée uniquement du point de vue de sa dimension, de son statut actuel ou ancien de chef-lieu ou sous-préfecture¹ ou encore de sa relation, nécessairement asymétrique au regard de la métropole.

En effet, il ne saurait être question de considérer les VM comme une population homogène tant du point de vue de leur trajectoire de développement que, plus généralement, de leur profil économique ou leur situation géographique. Cette réflexion part d'un constat d'écart entre VM² que l'on peut apprécier à partir de leur trajectoire de développement. Ces propos liminaires font écho à ceux de A. Warnant dans un essai pour la Fondation Jean Jaurès³, pointant la diversité régionale et fonctionnelle de ces villes, mais aussi diversité de leur localisation (isolées ou non, frontalières, etc.)

Cette question des trajectoires de développement des villes moyennes, des territoires intermédiaires, se pose aujourd'hui avec d'autant plus de force que le local est considéré comme un lieu stratégique essentiel à la mise en mouvement des activités productives et des processus de transition. Dans cette perspective, leur degré de performance reflète à la fois un ensemble de ressources et le rôle central des interactions locales. Toutefois, chaque unité spatiale, en l'occurrence chaque ville moyenne, s'inscrit dans un territoire plus large et au sein de différents réseaux impliquant de multiples contraintes et opportunités. De fait, la performance du territoire résume également un ensemble d'interrelations entre les territoires sous différentes formes et à travers de multiples canaux. Les analyses réunies dans le Tome 1 de cette recherche montrent qu'une part de la dynamique des territoires est expliquée par celle d'autres territoires, tandis que des travaux antérieurs⁴, suggèrent l'existence d'effets plus ou moins marqués et plus ou moins favorables de la dynamique des métropoles sur les trajectoires de développement des zones d'emplois avoisinantes.

Il s'agit donc ici de mettre en avant les caractéristiques des trajectoires de développement des VM vis-à-vis des autres catégories de territoires (en particulier les métropoles) tout en soulignant la diversité au sein de cet ensemble. Cette dernière peut être le fait de caractéristiques propres, par exemple tenant à leur profil productif, ou de leur encastrement dans des environnements plus ou moins favorables. Pour poursuivre l'analyse sur les dynamiques des bases industrielle et compétitive, une attention particulière sera

¹ Il paraît en effet essentiel d'écarter les visions simples telles que « c'est la France des chefs-lieux et des sous-préfectures », D. Béhar in Le Parisien, 17 janvier 2020,

² CGET, Regards croisés sur les villes moyennes : des trajectoires diversifiées au sein des systèmes territoriaux, Paris, La Documentation française, 2018.

³ « Les villes moyennes sont de retour », 2018

⁴ Levratto et al. 2017

apportée aux VM industrielles dont celles inscrites dans la démarche des Territoires d'Industrie.

Cette analyse, sur le plan analytique et méthodologique, se situe, schématiquement entre les démarches économétriques d'un côté, les analyses monographiques approfondies de l'autre. Elle mobilise donc les données de la recherche en reconstituant les différentes catégories de territoires à partir de la matrice relative aux 304 zones d'emplois. Ceci aboutit à l'identification de trois sous-ensembles : i) Villes Moyennes, ii) Métropoles et grandes villes et iii) petites villes. Le sous-ensemble des Villes moyennes est décomposé entre les VM contigües aux métropoles et celles dites périphériques (voir l'Annexe 1 pour plus de détails). On distingue également les VM concernées par la politique des « Territoires d'industrie » de celles qui ne le sont pas.

La première section de ce rapport est consacrée à l'identification des Villes Moyennes, qui, à partir de listes (Insee, CGET) de villes qualifiées de « villes moyennes », établit une correspondance avec les zones d'emploi. Parmi les 304 zones d'emploi recouvrant l'ensemble de la France métropolitaine, 164 ZE sont donc considérées comme des villes moyennes. L'identification de cette population permet également de la situer au regard du profil métropolitain d'un côté et de celui des villes qualifiées de petites de l'autre. Toutefois cette population est loin d'être homogène tant sur le plan des performances que des structures productives. La deuxième section décrit ainsi la diversité des trajectoires au sein des VM en cherchant à associer leurs disparités de croissance à des variables de structures. La troisième section montre en quoi la dynamique des territoires métropolitains affecte la dynamique des VM à partir de deux démarches complémentaires. L'une met en parallèle la dynamique des 22 métropoles avec celle des territoires contigus en particulier les ZE VM. L'autre, présentée dans la section 4, compare les VM selon qu'elles sont contigües ou non aux métropoles et met en particulier en évidence un impact différencié du profil productif selon la localisation de ces VM. Alors que les politiques de relocalisation d'activités industrielles connaissent un regain d'intérêt et que les VM concentrent une bonne part des activités industrielles, il apparaît plus que nécessaire de porter attention à leur profil productif. C'est pourquoi la section 5 propose un focus sur les activités industrielles, leur place dans les trajectoires de développement des VM et dans cette perspective, sur la politique des Territoires d'industrie.

1 Identification des villes moyennes

Au même titre qu'une partie de l'Economie Industrielle a longtemps ignoré les PME et leurs particularités, la ville moyenne est absente d'un large pan de la littérature d'économie régionale et urbaine ou du corpus de la Nouvelle économie géographique. Pour cette dernière, la dimension ne fait référence qu'à la concentration de ressources et de ses effets attendus à travers les économies agglomération. Cependant, la littérature sur les systèmes urbains prévoit non pas des seuils en tant que tels mais des profils spécifiques déterminés par la nature des fonctions et activités selon la dimension des villes. Elle établit une hiérarchie et une sorte de répartition fonctionnelle des villes soit des attributs spécifiques selon spécialisation, par exemple ville industrielle ou administrative (Cf. Floch, Morel, Panorama des villes moyennes, Insee, H2011/01)

Sur le plan de la démarche, les travaux sur les villes moyennes privilégient le plus souvent l'approche qualitative, les monographies⁵. Les analyses quantitatives sont rarement retenues sans doute parce que limitées pour rendre compte de la diversité des VM du point de vue de leur dimension sociale ou politique mais des relations qu'elles entretiennent avec d'autres territoires ou réseaux d'unités de plus petite ou plus grande dimension.

Pour réaliser cette analyse, nous nous situons au niveau des ZE ce qui permet, au delà de l'appréciation de la trajectoire de développement de chacune, de porter simultanément attention à différentes catégories de territoires : ZE métropolitaines, ZE des Villes moyennes et ZE de petites villes (Cf. Annexe 1) en les situant géographiquement. Du point de vue des villes moyennes, il s'agit en particulier de voir quelles sont celles qui s'inscrivent dans une même trajectoire de croissance que leur métropole à proximité. Symétriquement, il est nécessaire de voir en quoi les VM plus périphériques disposent de marges de liberté plus grandes dans leur développement ou au contraire sont pénalisées par leur distance aux ressources métropolitaines.

Le choix de porter l'analyse au niveau des ZE vise à désenclaver les VM comme objet et catégorie d'analyse et, par conséquent, permet de s'affranchir de la hiérarchie associée à la taille de l'unité. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire fondée sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006⁶. Cette construction statistique est assez largement documentée autour du profil productif puisque les données d'emploi sont disponibles au niveau des secteurs d'activités économiques à différents niveaux de nomenclature.

⁵ Demazière, C. «Pourquoi et comment analyser les villes moyennes? Un potentiel pour la recherche urbaine», Métropolitiques, 29 janvier 2014.

[URL: http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html](http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html)

⁶ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1361>

1.1 Démarche d'identification des villes moyennes

L'analyse des villes moyennes à partir des zones d'emploi pose un double problème, celui de la définition de ce que l'on qualifie de ville moyenne et celui de la mise en équivalence entre ZE et ville moyenne.

L'INSEE dans son Panorama des villes moyennes (Floch, Morel, op. cité, 2011), fournit une liste de 133 villes moyennes dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants, alors que le CGET, en comptabilise 191⁷. Le rapprochement de ces deux listes aboutit à retenir la quasi-totalité des 133 villes moyennes de L'INSEE, ce qui revient à ajouter une dizaine de villes moyennes non-comptabilisées par le CGET. Par contre, nous avons écarté de l'analyse des villes moyennes, neuf communes non retenues par L'INSEE et dont la dimension ne justifie pas cette qualification⁸.

En ce qui concerne la mise en cohérence de la maille villes moyennes et de la maille zone d'emploi, nous avons d'abord identifié (cf. annexe 2) les ZE portant le nom d'une commune faisant partie de la liste des villes moyennes. Cette démarche aboutit à retenir 164 zones d'emplois, zones qui regroupent environ 190 villes moyennes. Le fait d'écarter les 22 ZE métropolitaines conduit à exclure quelques villes moyennes localisées au sein de ces ZE, par exemple Montbrison de la ZE de Saint-Etienne, incluses dans la liste du CGET et Saint-Chamond de la ZE de Nancy faisant partie de cette catégorie Insee, ainsi que Pont-à-Mousson et Toul.⁹ En outre, les villes moyennes de la région Ile-de-France sont exclues des fichiers INSEE et CGET.

Enfin, il n'est pas possible de considérer que la partition réalisée avec d'un côté les ZE métropolitaines et de l'autre côté les ZE Villes Moyennes conduit à construire une dernière catégorie des ZE de « petites villes ». En effet, si nombre de ZE peuvent être tout à fait qualifiées de ZE de petites villes, une trentaine de ZE contiennent de grandes entités urbaines, nous pensons entre autres aux anciennes capitales régionales, telles que Caen, Limoges, ou à de grandes villes comme Angers, Le Mans, etc.

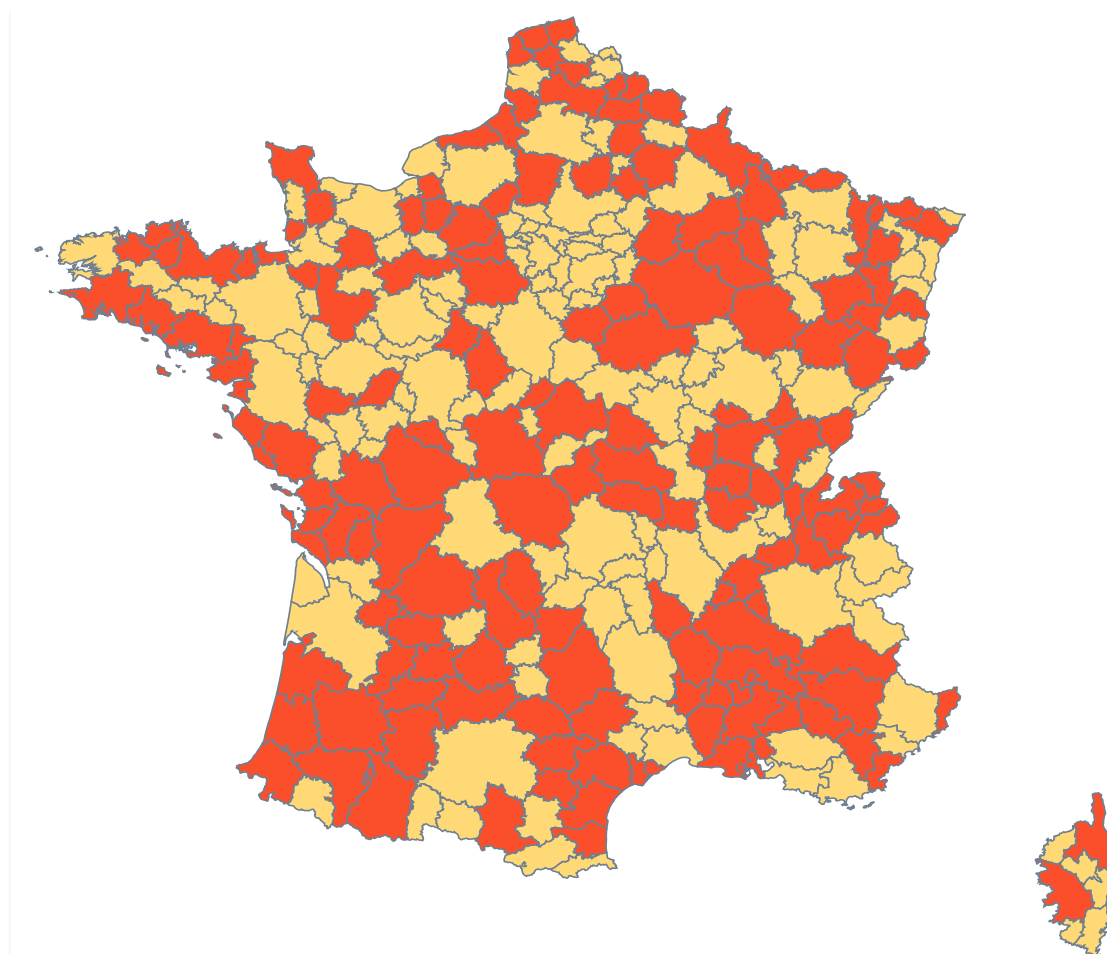
La carte suivante situe ces 164 ZE dites Villes moyennes et montre que leur répartition est loin d'être uniforme. Elle apparaît plutôt comme un ensemble de concentration de ZE VM séparées par des couloirs de territoires dominés soit par des concentrations de petites villes soit par les espaces métropolitains. Ainsi, pour la région Bretagne, Brest et Rennes ferment le couloir constitué des petites villes intérieures, les VM constituant l'armature urbaine côtière.

⁷ Après avoir écarté les villes moyennes des territoires ultra-marins,

⁸ Celle-ci nous semble uniquement motivée par leur non appartenance à la population des métropoles.

⁹ Neuf zones d'emploi comptent 1,440 millions d'emplois : Amiens, Angers, Besançon, Caen, Le Havre, Le Mans, Limoges, Mulhouse, Reims.

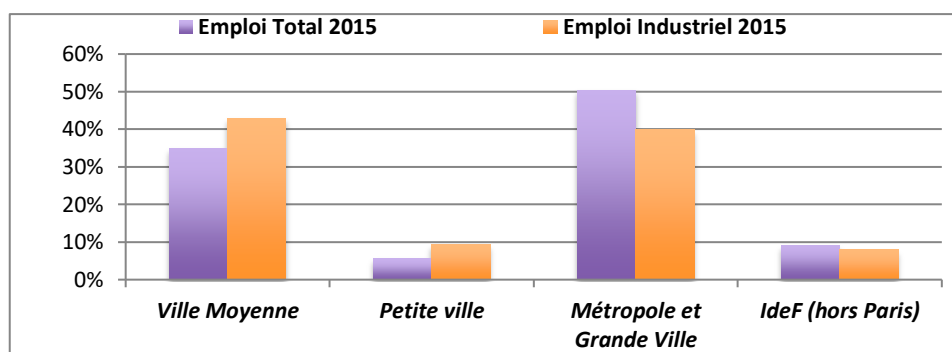
Figure 1 : Localisation des 164 villes moyenne (en rouge)



Source : CGET/ANCT, INSEE. Cartographie des auteurs

Cette carte suggère également des différences sensibles entre l'organisation urbaine des régions. Alors que les VM sont largement présentes en Nouvelle Aquitaine, la région Pays de Loire présente une situation plus duale de métropoles et Grandes villes d'un côté (Angers, Le Mans), de petites villes de l'autre (Sablé, La Flèche, Segré, Chateaubriand, Ancenis, etc.). Les 164 zones d'emploi, correspondant aux villes moyennes (voir Annexe 3), regroupent un peu plus de 9,3 millions d'emplois au regard des 26,7 millions dénombrés pour la France entière, soit un peu moins de 35% du total. La figure 2 précise cette répartition de l'emploi total et de l'emploi industriel entre ces catégories. Soulignons le poids encore considérable de l'emploi industriel dans les métropoles et grandes villes (soit 32 entités).

Figure 2 Répartition de l'emploi salarié et de l'emploi industriel entre les catégories de ZE en 2015



Source : INSEE, CLAP et Annexe 3

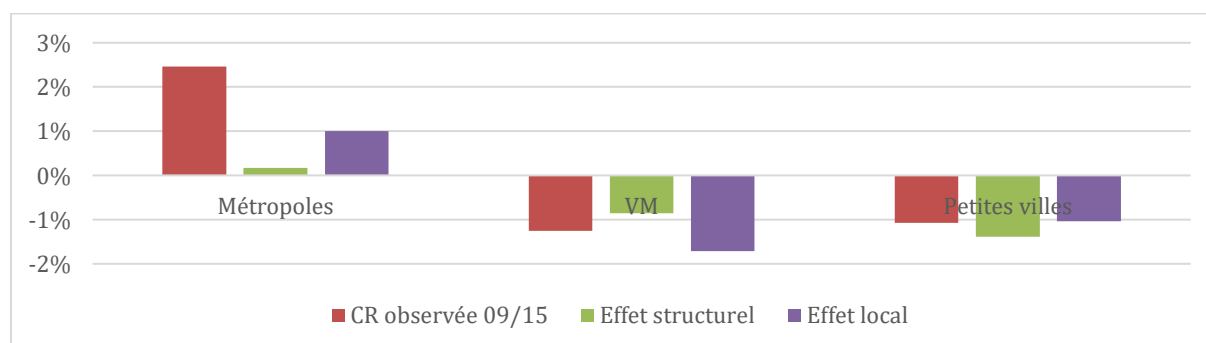
Toutefois, les différences, selon qu'il s'agit de l'emploi total ou industriel, suggèrent des taux variés en matière de bases industrielles (Cf. ci-dessous).

1.2 Structure et performance des VM

La construction de la catégorie des VM à partir des ZE permet de réutiliser l'ensemble des données mobilisées auparavant (Cf. Tome 1), en particulier les données d'emploi et de ses éléments constitutifs tirés de l'analyse structurelle-résiduelle (Annexe 4). Ceci aboutit à la construction de fichiers regroupant les différentes zones d'emploi autour de ces différentes catégories : villes moyennes, métropoles, petites villes, la première étant elle-même décomposée entre les VM contigües et non contigües aux métropoles.

Les figures suivantes situent à partir de ces différentes données¹⁰ le profil d'ensemble des VM, des Métropoles et des Petites villes. Sont exclues de l'analyse une dizaine de grandes villes non métropolitaines et les VM des ZE de l'Île de France hors Paris. La figure 3 représente les variations de l'emploi et ses composants structurel et local.

Figure 3: Croissance comparée des zones d'emploi des Métropoles, de VM et des petites villes

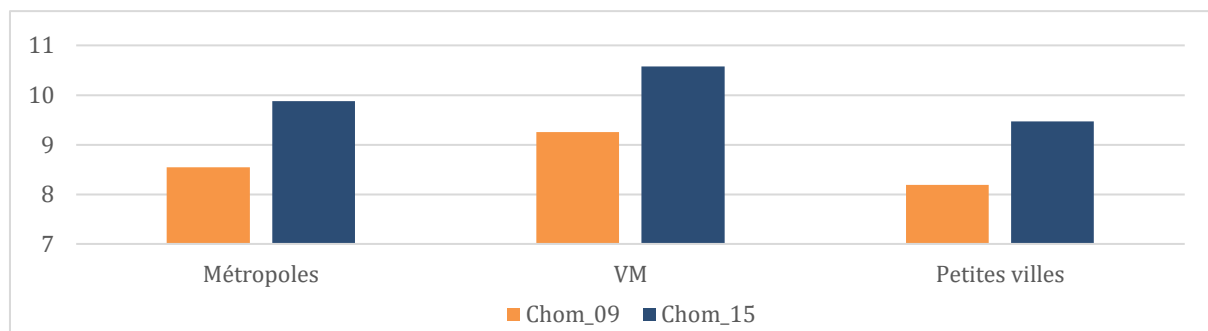


Source : Insee Clap, 2009 et 2015

¹⁰ Les données présentées maintenant (sauf exceptions signalées) correspondent aux valeurs moyennes des échantillons concernés et non aux valeurs agrégées.

Ce graphique montre que la période après crise a été plus favorable aux métropoles, les ZE des villes moyennes ainsi que celles de petites villes connaissant un repli de 1 % soit un différentiel de croissance de 3 points. Ce différentiel résulte à la fois d'une dynamique structurelle défavorable et d'un effet local également négatif. Notons toutefois de légères nuances entre les VM et les « petites villes ». Cette hiérarchie des variations d'emploi n'est pas traduite à travers le niveaux de chômage comme l'illustre la figure 4.

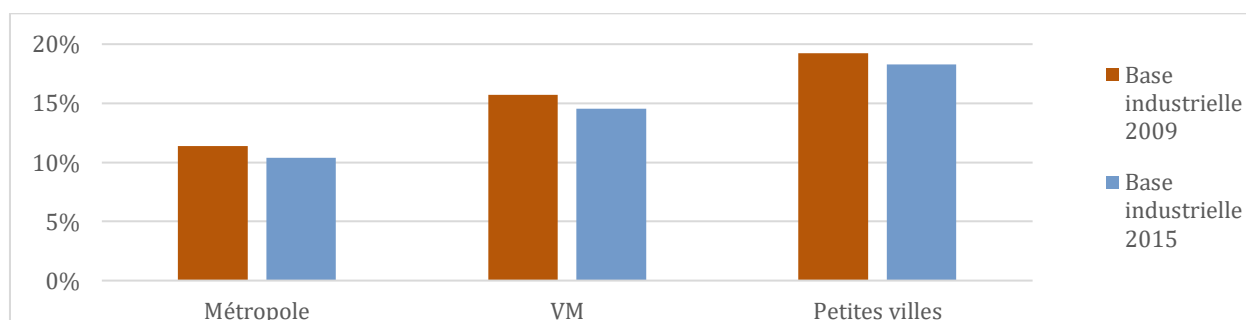
Figure 4: Taux de chômage comparé des zones d'emploi des métropoles, des villes moyennes et des petites villes



Source : Insee

Les trois ensembles de territoires présentent des taux de chômage quasi identiques et en progression sur la période. En revanche, et ceci est à mettre en relation avec les effets de structures ci-dessus, la base industrielle, rapport de l'emploi industriel sur l'emploi total, est près de deux fois plus importante dans les ZE des petites villes que dans les territoires métropolitains, les VM se situant à un niveau intermédiaire néanmoins plus proche de celui des petites villes (figure 5).

Figure 5: Part de l'emploi dans le secteur industriel zones d'emploi dans les zones d'emploi des métropoles, des villes moyennes et des petites villes

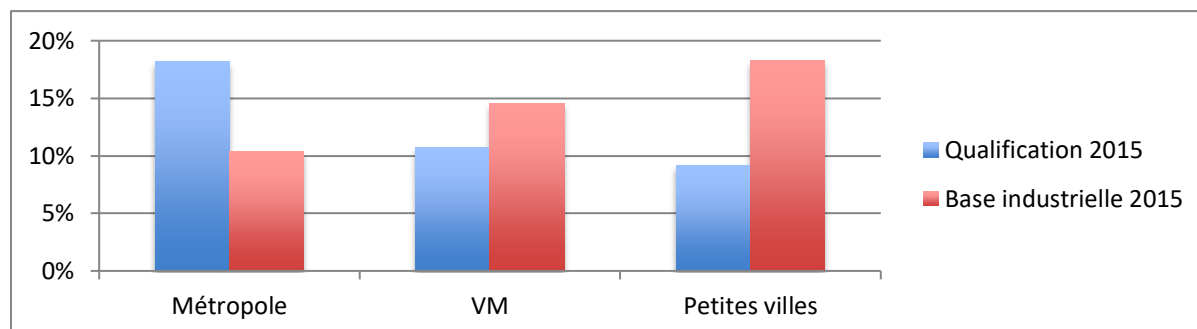


Source : Insee Clap, 2009 et 2015

La localisation de l'industrie se révèle plus importante dans les territoires moins denses. Ceci résulte de mécanismes d'éviction dans les grandes agglomérations à l'œuvre au cours des décennies précédentes (Cf. CGET, 2018). Il faut toutefois rappeler que plus de 80% de l'emploi industriel (Cf. figure 2) est concentré dans les grandes villes et les villes moyenne.

La figure 6 met en évidence une tendance inverse à propos de la qualification, décroissance avec la taille des territoires, comme l'attestent nombre d'observation sur la répartition spatiale des emplois et des qualifications. A noter que cette relation inverse ne doit pas être interprétée comme un facteur causal compte tenu de la nature même de la mesure de la qualification qui est approximée par la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi total¹¹.

Figure 6: Qualification et base industrielle des zones d'emploi des métropoles, des villes moyennes et des petites villes



Source : Insee Clap, 2009 et 2015

¹¹ L'indicateur de qualification est basé sur la distinction entre ouvriers, employés et cadres.

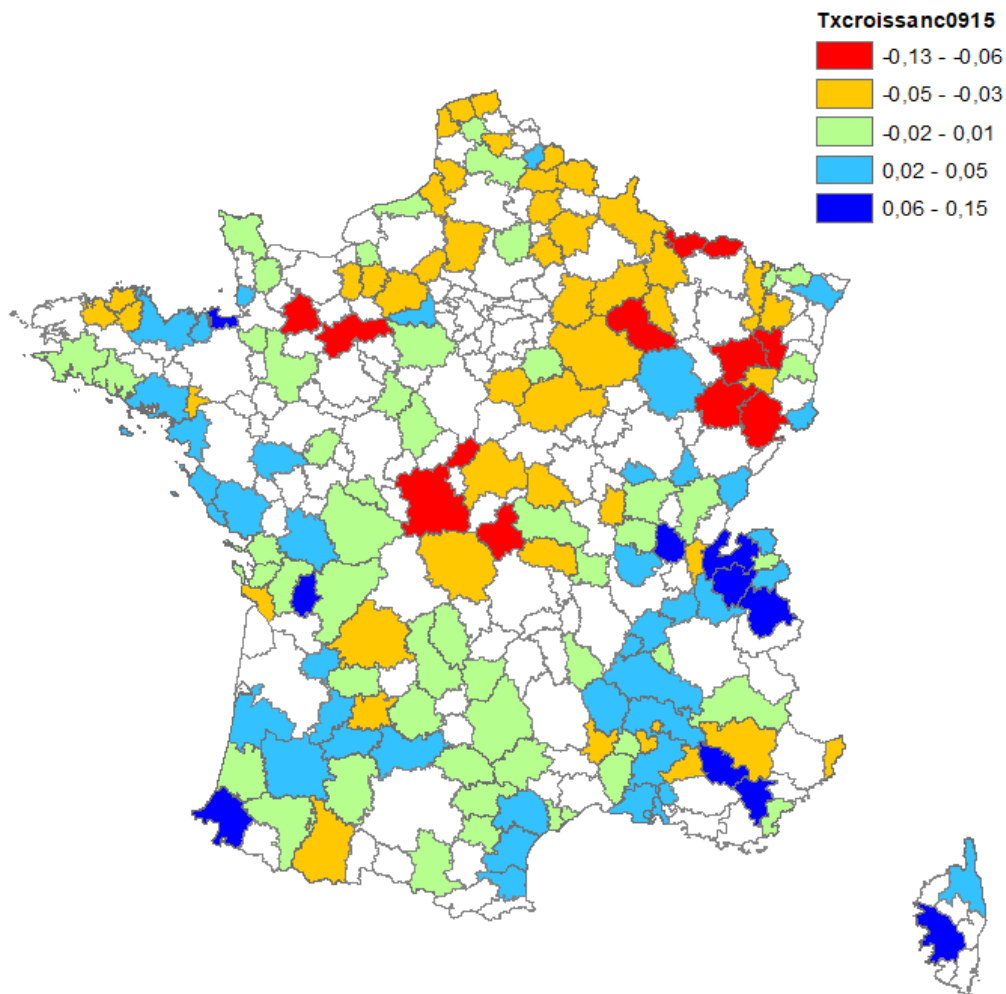
2 Panorama des trajectoires de développement des VM : faits et interprétations

Il s'agit tout d'abord de prendre acte de la diversité des performances des 164 ZE Villes moyennes, ceci relayant les constats opérés auparavant sur l'ensemble des 304 ZE, puis de mettre en parallèle ces disparités au regard des caractéristiques structurelles. Au-delà des corrélations observées, cet exercice permet de caractériser des territoires et, ainsi, de reconstituer les premiers éléments de leurs trajectoires de développement.

2.1 Diversité des performances des VM

Comme en témoignent les représentations cartographiques des trajectoires de développement (Cf. Tome 1) de l'emploi confirmées par la carte de la figure 7, les VM se caractérisent par d'importants écarts de variation de l'emploi salarié.

Figure 7 : Taux de croissance de l'emploi salarié 2009 – 2015

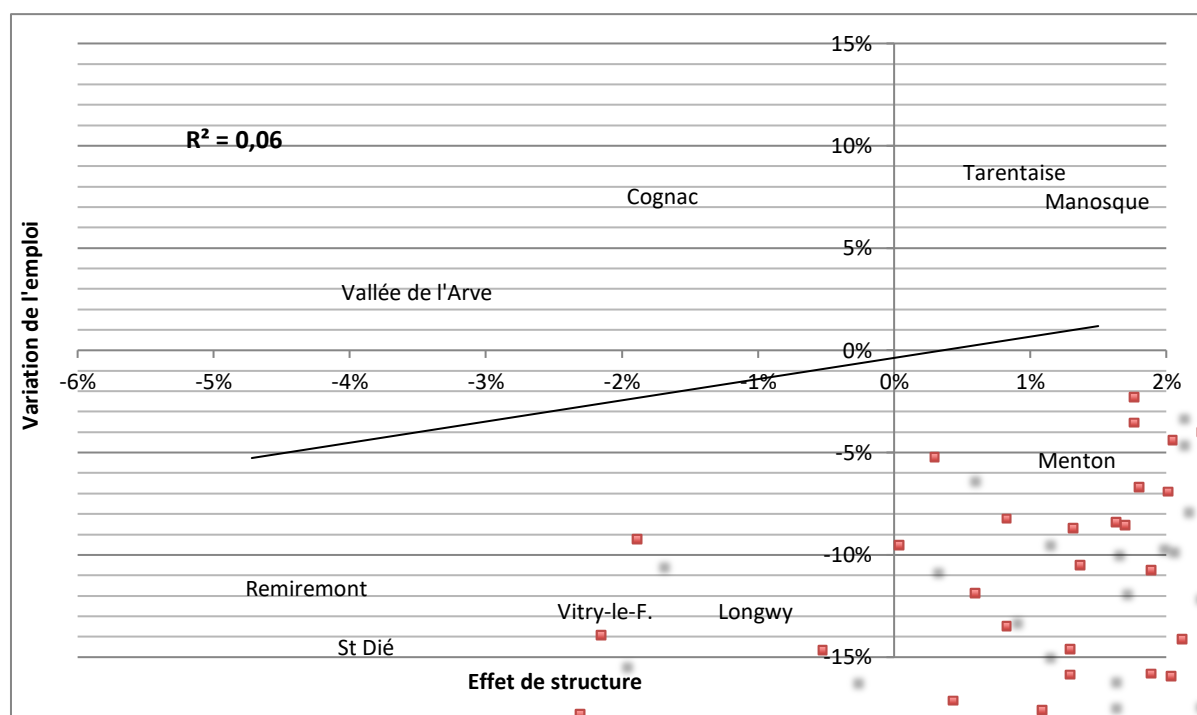


Source : INSEE CLAP, Calculs et cartographie des auteurs

Au sein des 164 ZE VM, une vingtaine ont connu un repli supérieur à 8% (Saint-Dié-des-Vosges, Montluçon, Evreux, Alençon, etc.) alors que dans le même temps, une demi-douzaine de VM enregistraient une croissance supérieure à 7% (Manosque, Cognac ou Saint-Malo, etc.).

Pour une part très conséquente, ces disparités résultent des particularités locales plus que des dynamiques sectorielles, comme le suggère la figure 8 qui montre que la composante structurelle est faiblement corrélée à la variation de l'emploi. Cette représentation graphique permet aussi de fournir une illustration de la diversité des situations locales.

Figure 8 : Part de la composante sectorielle dans la variation d'emploi



Source : INSEE et Annexe 4. Calculs des auteurs

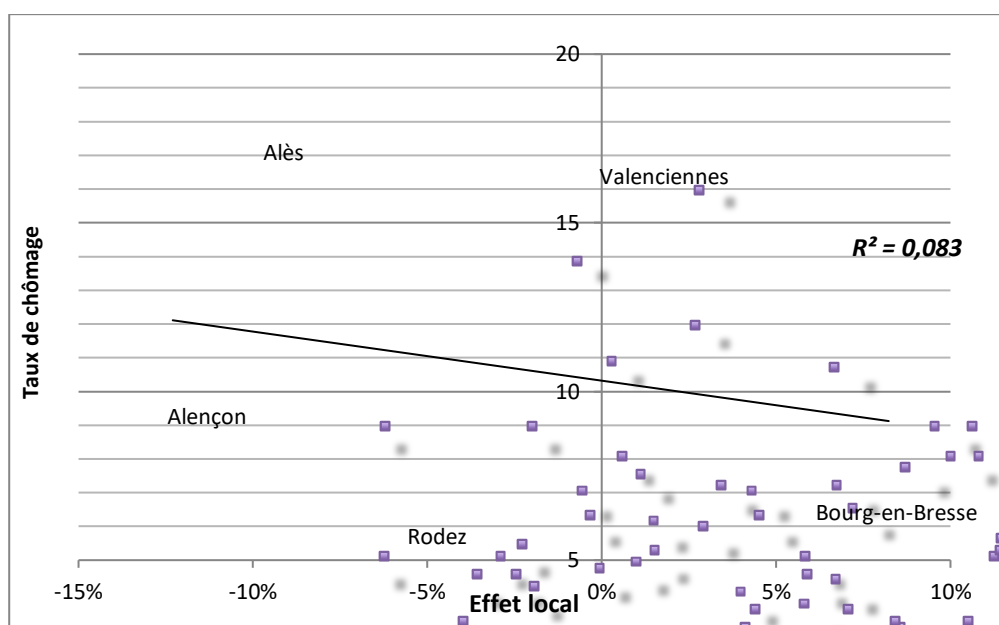
Ainsi, un territoire comme Cognac dont l'effet de structure est (faiblement) négatif (-1,4%) connaît une croissance de l'emploi de près de 10%, Manosque et Tarentaise apparaissent comme des cas exemplaires combinant un effet de structure et un effet local très positif à l'origine d'une croissance élevée de l'emploi. Symétriquement, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges, Vitry-le-François ou encore Longwy additionnent un effet local et structurel négatif aboutissant à un repli de plus de 10% de l'emploi entre 2009 et 2015. Enfin, la Vallée de l'Arve est un cas exemplaire d'une dynamique positive de l'emploi alors que ce territoire concentre une proportion élevée d'activités industrielles. Plus que le profil structurel, ce sont donc les conditions locales qui déterminent plus fortement les trajectoires de développement des territoires. Ce résultat n'est pas propre aux VM (Cf. Tome 1).

Il est tentant, parce que analytiquement intéressant et politiquement sensible, de rapprocher ces indicateurs de croissance du taux de chômage. D'une manière générale, la

prise en considération d'indicateurs différents aboutit à des hiérarchies variées en matière de classement des territoires. Ceci n'est pas surprenant mais nécessite des ajustements et explications complémentaires sur les relations et différences qu'ils entretiennent. Ainsi, l'appréciation des effets d'agglomération à travers des indicateurs de productivité et d'emploi peut être divergente du fait de mécanismes d'éviction (Combes, Lafourcade, 2012).

La figure 9 met en relation l'effet local entre 2009 et 2015 et le taux de chômage observé en 2015. Elle confirme la relation négative entre ces deux phénomènes, mais laisse toutefois apparaître une très grande dispersion autour de cette tendance. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où une partie conséquente du chômage relève des phénomènes démographiques et/ou des interrelations entre zones d'emploi (mobilité pendulaire).

Figure 9 : Effet local et Taux de chômage en 2015



Sources : INSEE, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

Au-delà des tendances, susceptibles d'être dégagées entre des caractéristiques structurelles et l'effet local au sein des VM, il est nécessaire d'illustrer la diversité des combinaisons entre leurs structures et leurs performances. Cet exercice permet de repérer des particularités locales qui reflètent de combinaisons de contraintes et d'opportunités.

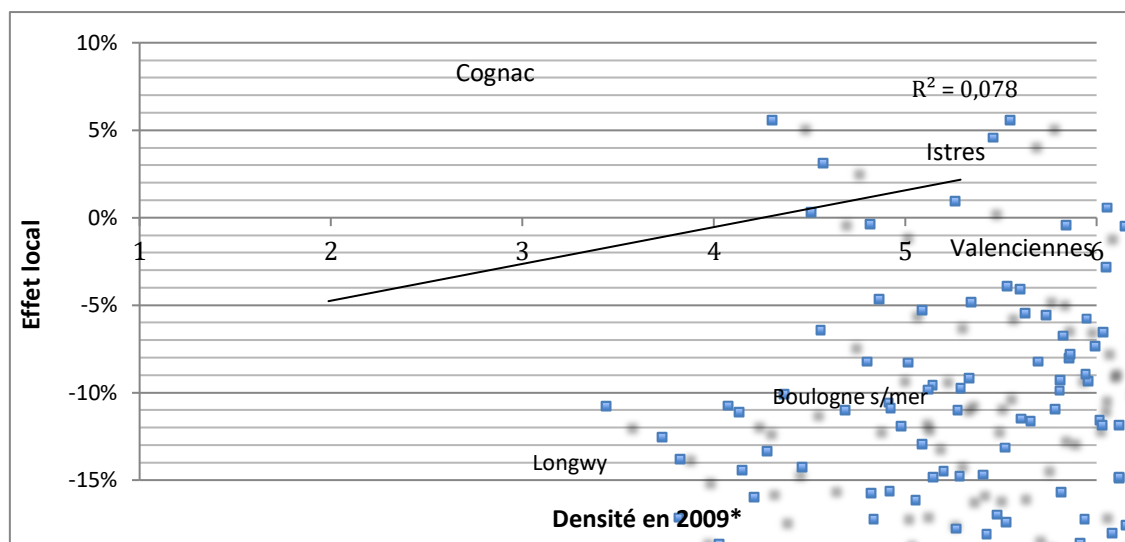
2.2 Analyse des conditions structurelles de performance

Les caractéristiques structurelles correspondent à celles présentées dans les analyses du Tome 1 de cette recherche. La corrélation positive entre densité et effet local, vérifiée quelle que soit la catégorie de ZE, apparaît plus faible¹² dans le cas des VM. On reste

¹² Le coefficient R^2 : pour les Petites Villes (0,037), les Métropoles (0,006)

cependant très loin d'un fort déterminisme, comme l'indique la faiblesse du R^2 et les positions de Cognac et de Longwy (figure 10).

Figure 10 Densité* et effet local

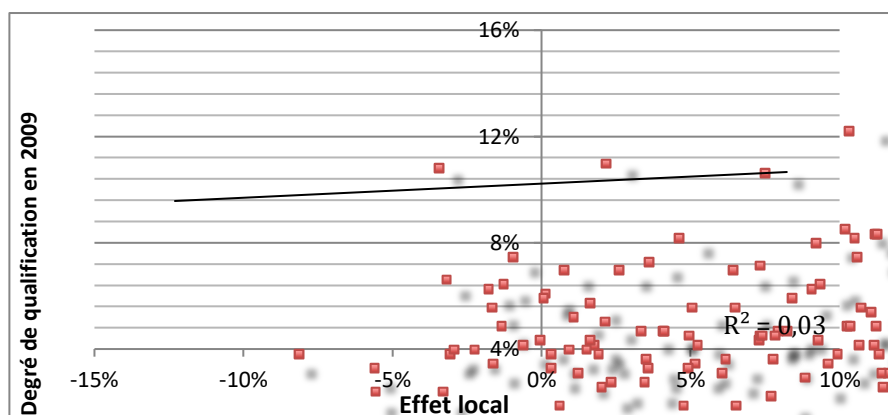


Sources : Insee, CLAP Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

* en logarithme

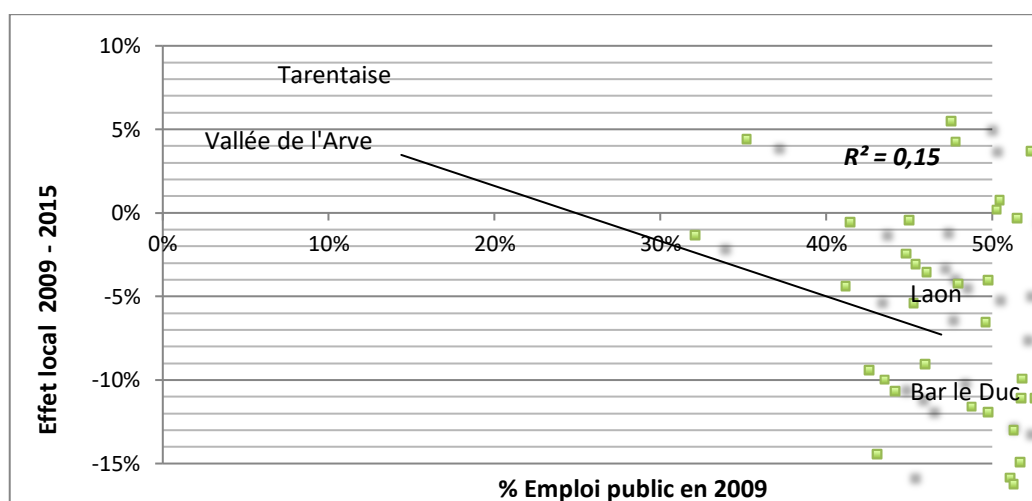
Alors que certaines variables comme les qualifications (figure 11) ne témoignent d'aucune corrélation significative, la nature publique de l'emploi est en revanche associée très significativement à l'effet local (Figure 12). La correspondance entre un effet local inversement lié à la part de l'emploi public ne peut, à ce stade, être interprété comme une invitation à réduire la part des emplois publics dans l'emploi total. En effet, il est très possible que le maintien ou renforcement de l'emploi public vise à soutenir une économie fragilisée par la perte d'emplois privés, si bien que ce serait alors les faibles performances du territoire qui expliqueraient le taux élevé d'emplois publics.

Figure 11 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et les qualifications de la main d'œuvre en 2009



Sources : INSEE, CLAP Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

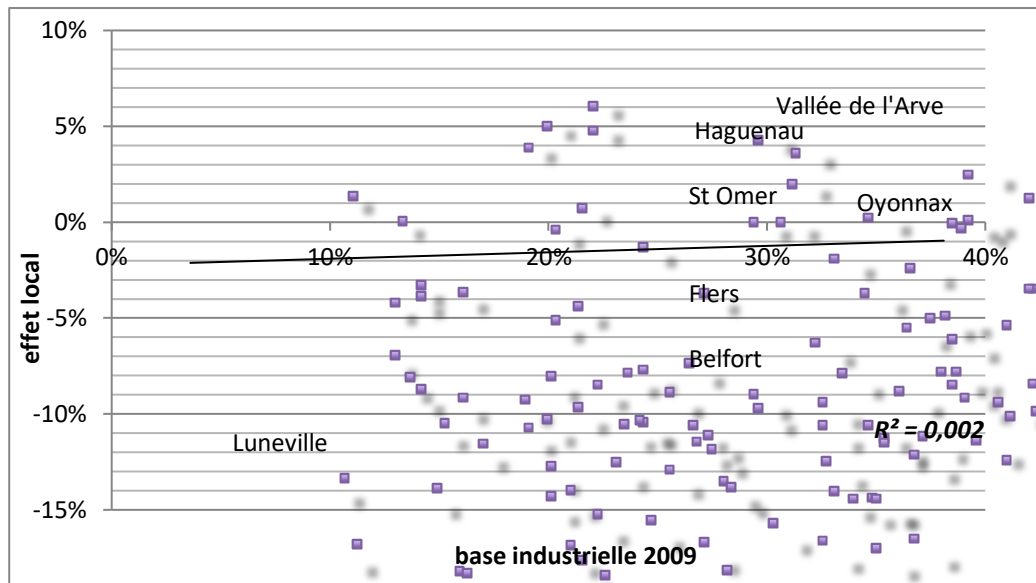
Figure 11 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et la part des emplois publics dans l'emploi total en 2009



Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

Le dernier commentaire est consacré à la relation entre l'effet local et la part de l'emploi industriel (figure 12). Les études antérieures conduites par l'équipe sur cette relations évoquaient une tendance négative (Carré, Levratto, 2013) correspondant à la contraction pluri-décennale de l'emploi industriel et à son impact sur la dynamique d'ensemble des territoires au sein desquels ce déclin était le plus marqué. Cette tendance semble remise en question depuis la crise de 2009 ; certains territoires à forte composante industrielle présentent un dynamisme élevé mais ce regain de croissance dans les territoires à forte base industrielle est loin d'être systématique. La nature des industries conditionne ce résultat d'ensemble comme le montre la note *L'étonnante disparité des territoires industriels* (2019).

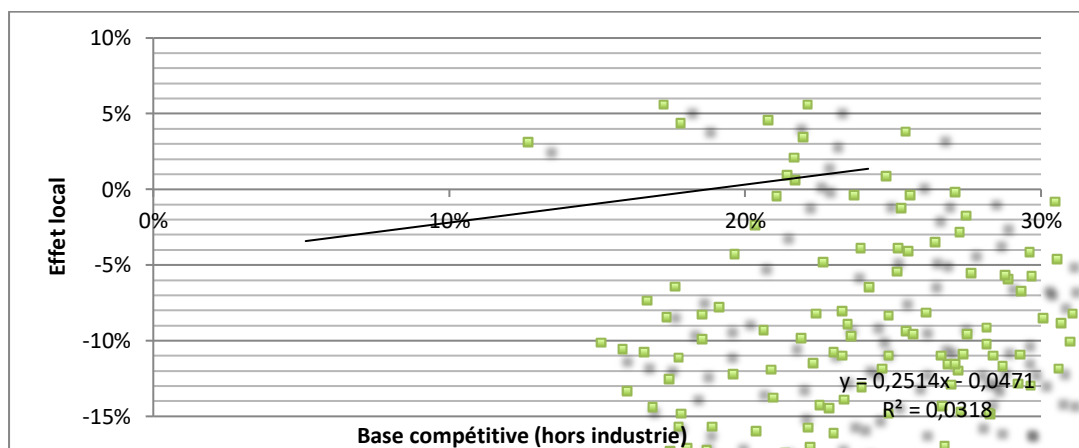
Figure 12 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et la part des emplois industriels dans l'emploi total en 2009



Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

La figure 13 porte sur la part non industrielle de la base compétitive en considérant les activités de services aux entreprises (Cf. Tome 1). Quoique limitée, l'ampleur de ces activités semble avoir un effet, sur la croissance, supérieur à sa contribution structurelle. Nous reviendrons plus en détail sur cette analyse de l'impact de la base compétitive dans les trajectoires d'emploi (Cf. 5).

Figure 13 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et base compétitive (hors industrie) dans l'emploi total en 2009



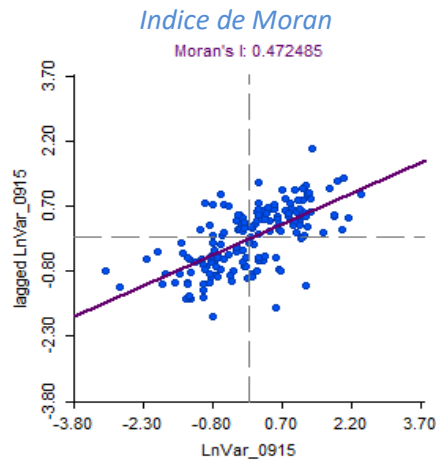
Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

L'encadré ci-dessous présente le modèle, d'estimation de la variation de l'emploi total entre 2009 et 2015, développé dans le premier tome appliqué aux seules ZE des VM. Les résultats obtenus sont sensiblement conformes aux modèles estimés sur l'ensemble de 304

ZE. La densité en emploi et la dynamique entrepreneuriale, mesurée par l'effet local en matière de création d'établissement, se présentent comme des facteurs positivement liés aux variations du nombre d'emplois salariés. La base industrielle, la part de l'emploi dans les groupes, la part de l'emploi public et le taux de chômage sont significativement et négativement liés à la variation de l'emploi. Notons que dans le cas de la base industrielle, ce résultat, plus robuste, contredit la corrélation simple. Le degré de qualification, de spécificité (Krugman), de concentration et le caractère présenteille de la ZE ne contribuent pas à expliquer les variations de l'emploi, ce résultat étant conforme à celui obtenu pour l'ensemble des ZE de France métropolitaine. L'analyse de l'indice de Moran qui permet de mettre en évidence l'autocorrélation spatiale de la variable expliquée, ici la variation de l'emploi salarié entre 2009 et 2015, indique aussi une relative dépendance des trajectoires de développement des VM aux territoires alentours. Dans cette perspective, il est indispensable de mieux apprécier son rôle et, en particulier, de voir en quoi la proximité à une métropole peut justifier de tels phénomènes.

Encadré 1 : Modèle de croissance de l'emploi salarié total

L'analyse de la statistique de Moran pour la croissance de l'emploi salarié des ZE VM met en évidence une autocorrélation spatiale positive pour l'ensemble des zones, correspond à un regroupement des ZE avec des niveaux de variation de l'emploi élevés (respectivement faibles). Ce phénomène est identique à celui observé pour l'ensemble des ZE (0,38)



Modèle de variation de l'emploi pour les ZE Villes Moyennes

	Modèle SAR
Log. Densité en 2009	+*
Qualification en 2009	N.S.
Spécificité (Krugman en 2009)	N.S.
Concentration (HHI en 2009)	N.S.
Taux Emploi Groupe 2009	_*
Taux Emploi Public en 2009	_**
Base Industrielle en 2009	_***
Taux de Chômage 2009	_***
ZE Présentielle	N.S.
Effet Local création d'Établissements	+***
Rho	***

Sources : Cf. tome 1

3 Influence de la proximité aux espaces métropolitains : un atout pour les villes moyennes ?

Par rapport aux approches qui considèrent que chaque territoire s'inscrit dans une dynamique propre, les approches spatiales introduisent les interrelations entre territoires dans l'interprétation des processus de croissance. La dynamique de chaque territoire reflète alors ses caractéristiques propres mais aussi l'impact de la dynamique d'autres territoires, le plus souvent proches géographiquement. Les analyses menées dans le tome 1 ont mis en avant l'influence de ces contiguïtés spatiales. Toutefois, d'autres dimensions que la seule distance sont susceptibles d'affecter les trajectoires de croissance des territoires observés. On peut en particulier supposer que les territoires métropolitains constitueraient des moteurs pour les autres territoires alentours à travers des mécanismes de débordement ou de ruissellement. En d'autres termes, il s'agit de voir en quoi la métropole et les territoires à proximité¹³ peuvent co-évoluer et, d'une certaine manière, faire système en s'inscrivant dans un ensemble de relations de complémentarités devant produire une efficacité globale bénéfique aux territoires constitutifs de ce système. Le premier paragraphe présente les performances des 22 métropoles, le deuxième met en parallèle les trajectoires de croissance de chacune des métropoles avec leurs territoires contigus, dont les VM. Le troisième paragraphe en déduit une typologie des systèmes territoriaux métropolitains.

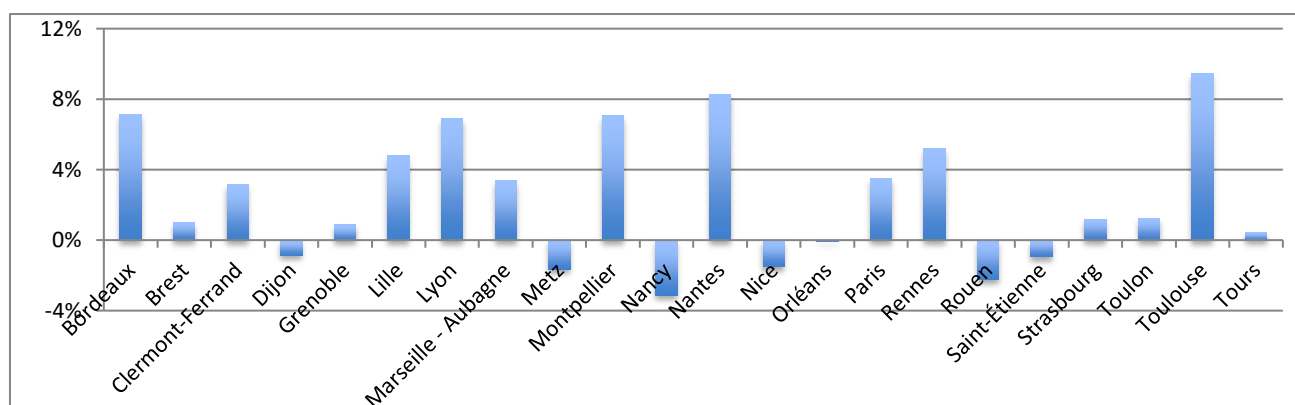
3.1 Etat des lieux de la dynamique des ZE Métropolitaines

La figure 14a situe la variation totale de l'emploi des 22 ZE correspondant aux métropoles¹⁴. La croissance totale observée sur la période se situe entre 3 et près de 10%, les métropoles nouvellement instituées (Dijon, Metz, Nancy, Orléans, St Etienne, Tours) étant globalement moins dynamiques que celles de la vague précédente. Clermont-Ferrand dégage une variation significativement positive, ainsi que Tours mais dans une proportion bien plus faible. Le fait que Clermont-Ferrand, Toulouse et Lyon présentent une base industrielle relativement conséquente, témoigne du fait qu'il est possible de concilier dynamique économique et développement industriel y compris dans un espace métropolitain, même si d'autres métropoles à forte tendance industrielle ne connaissent pas une telle dynamique (Rouen ou St Etienne par exemple).

¹³ La démarche consiste à distinguer au sein des zones d'emploi de la région d'appartenance d'une métropole, les zones contiguës de celles qualifiées de « périphériques » qui ne jouxtent pas la ZE métropolitaine.

¹⁴ On fait l'hypothèse que l'on peut considérer la ZE comme une approche satisfaisante du périmètre métropolitain. Sans développer, on sait très bien que ce découpage est plus ou moins pertinent selon les métropoles (Cf. Levratto et al. 2017). Ainsi, La métropole européenne de Lille additionne la ZE de Lille et celle de Roubaix- Tourcoing.

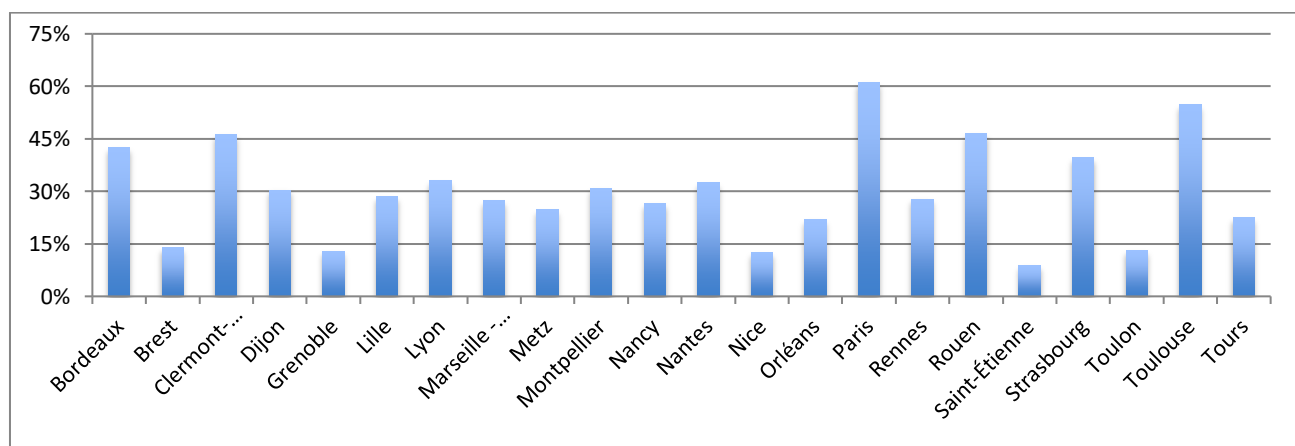
Figure 14a Variation du nombre d'emplois salariés dans les 22 métropoles entre 2009 et 2015



Sources : Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

A l'évidence, au regard de l'hypothèse fondatrice de la loi sur les métropoles, toutes sont loin de constituer un territoire de croissance puisque six ont connu un repli de l'emploi et seulement une dizaine une croissance supérieure à celle de l'économie. Ces situations influencent la dynamique régionale dans la mesure où ces métropoles constituent une part importante de l'emploi régional comme l'indique la figure 14b basée sur le découpage régional avant fusion de régions.

Figure 14b Le poids relatif en 2015 de l'emploi de la métropole dans sa région (découpage en 22 régions antérieur à 2015)



Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

Pour quinze régions le poids de la ZE métropolitaine atteint ou dépasse 30% de l'emploi, les autres cas résultant de l'existence de plusieurs territoires métropolitains au sein de la même région (Brest et Rennes pour la Bretagne ; Marseille, Nice et Toulon pour PACA ; Lyon, Grenoble et Saint-Etienne pour Rhône-Alpes, etc.).

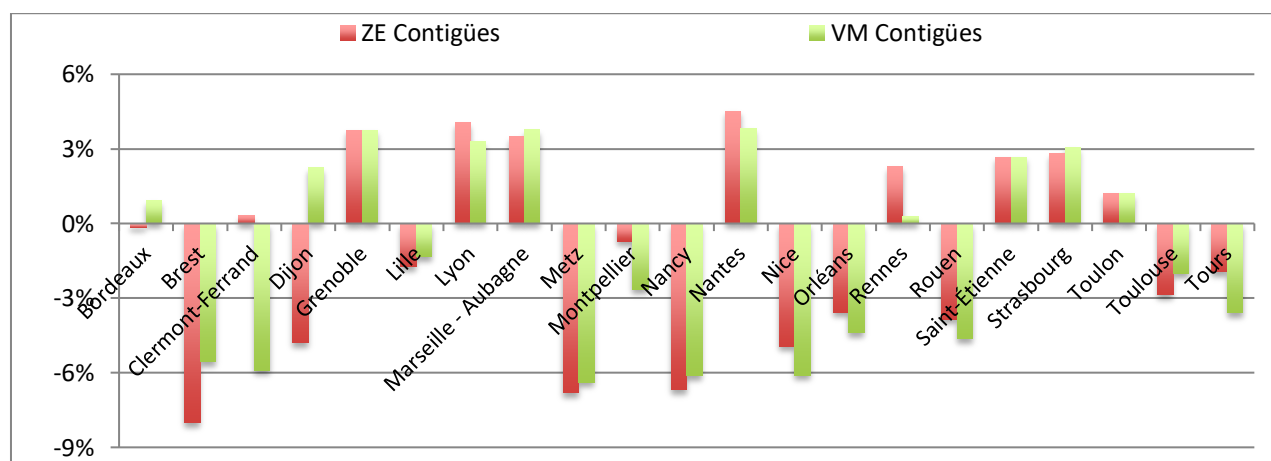
Sans préjuger de l'existence de mécanismes de diffusion de la croissance des métropoles vers les territoires proches, nous proposons d'analyser les trajectoires de développement de

la métropole et de ses territoires à proximité et de voir si elles sont parallèles ou au plutôt divergentes.

3.2 Relation entre la trajectoire des métropoles et des territoires contigus

On appelle territoires contigus aux métropoles les zones d'emploi partageant une frontière avec au moins une des 22 zones d'emploi métropolitaines¹⁵. Cette identification (Cf. annexe 1) conduit à retenir à la fois des VM mais aussi des ZE correspondant aux petites villes¹⁶. La figure 15 compare l'effet local de l'ensemble des ZE contiguës à celui des seules VM pour chacune des 21 métropoles régionales¹⁷. En tendance, les VM contiguës (VM.C, ci-dessous) à neuf métropoles présentent un taux de croissance plus élevé que celui des ZE plus petites (par exemple Bordeaux et Dijon), un taux moindre pour neuf métropoles également (par exemple Orléans et Tours), et un taux identique pour les métropoles de Grenoble, Toulon et Saint-Etienne.

Figure 15 : L'effet local des territoires contigus : villes moyennes versus petites villes



Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteurs

Au-delà des écarts entre les performances des ZE VM et des ZE de petites villes, la question de l'influence exercée par la dynamique métropolitaine sur celle des ZE alentours demeure. La corrélation établie (figure 16 a) entre l'effet local des métropoles et celui des ZE contiguës mesure la qualité de la relation d'ensemble entre la performance des 22 métropoles et la performance moyenne de leurs territoires contigus. L'intensité de la relation (coefficient de corrélation égal à 0,53) traduit l'existence d'un lien positif et significatif entre la dynamique

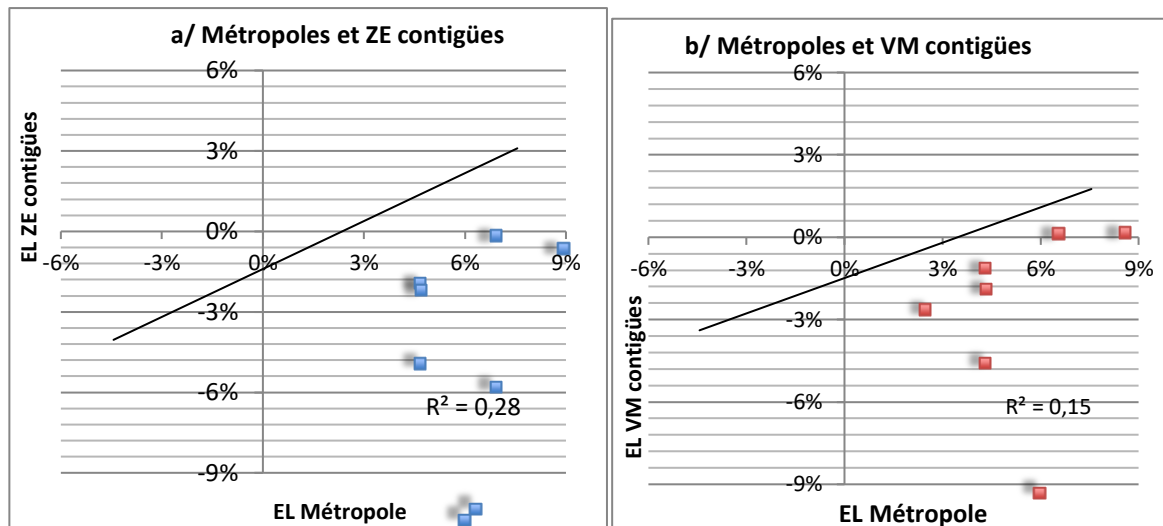
¹⁵ Il existe également des contiguïtés entre ZE métropolitaines (Metz et Nancy, Toulon et Marseille, St Etienne et Lyon) mais non prises en compte dans les performances des territoires contigus.

¹⁶ Cette distinction opérée entre VM et Petites Villes doit être considérée avec précaution dans la mesure où elle ne repose pas sur la population isolée des petites villes mais l'agrégat des VM et Petites Villes.

¹⁷ Rappelons que par construction (Cf. annexe), les VM de la région Ile de France ne sont pas prises en compte.

de la métropole et de ses territoires. D'importants écarts à cette norme existent cependant, comme le montrent les situations divergentes entre les trajectoires de la métropole et celles des territoires contigus.

Figure 16 : Corrélation entre l'effet local des zones d'emploi des métropoles et des territoires contigus (a) et des VM.C (b)



Sources : INSEE CLAP, Annexe 4 et Tome 1. Calculs des auteur

Note : la figure 16b ne tient pas compte de la ZE de Paris dans la mesure où l'échantillon des VM ne contient aucune VM de la région Ile de France.

Les figures 16 a et b montrent que la corrélation établie entre dynamique des métropoles et celles des VM.C est un peu moins significative (coefficient de régression égal à 0,15) que celle concernant l'ensemble des ZE contigües (coefficient de 0,28). Cette différence peut être interprétée comme l'expression d'une plus grande indépendance de la trajectoire des VM au regard de leur métropole que celle des petites villes. Une autre interprétation est que les mécanismes de diffusion de la croissance opèrent moins sur les VM.

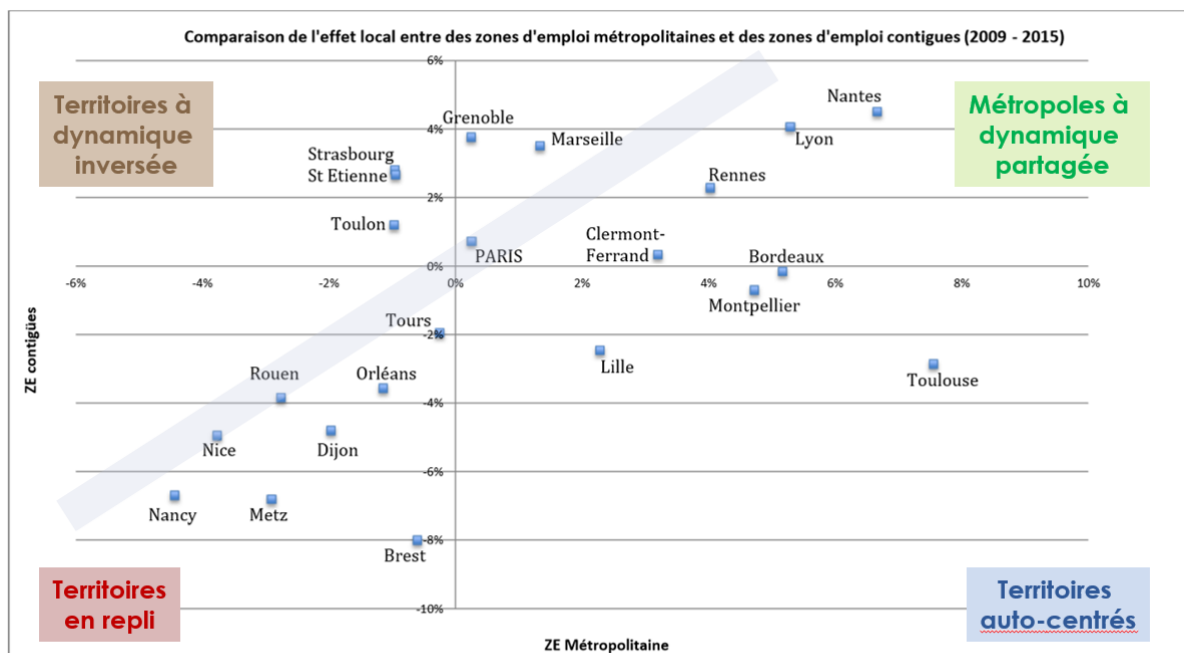
La diffusion dépend cependant de la dynamique de la métropole. Si elle est négative, les ZE contigües – petites ou moyennes - partagent un repli d'ampleur similaire. Il n'en va pas de même pour les métropoles en croissance¹⁸. Ainsi, près de 10 points séparent la performance de la métropole de Toulouse celle des VM et petites villes contigües. Ce résultat est identique mais moins intense pour Clermont-Ferrand et Montpellier. Enfin, si les VM.C semblent, en tendance, s'inscrire moins significativement dans les trajectoires de croissance des métropoles, certains cas ne respectent pas cette tendance. Ainsi, toutes les VM situées autour de Nantes sont en croissance malgré leur forte spécificité (St Nazaire, Cholet ou La Roche-sur-Yon) tandis qu'autour d'Orléans, Nancy ou Metz, elles sont toutes en repli. Certaines métropoles présentent des situations contrastées comme, par exemple, Toulouse autour de laquelle Montauban est en croissance contrairement à Auch et Castres.

¹⁸ Le nombre de « points » est extrêmement réduit pour que la corrélation puisse être pertinente (pour métropoles en repli $r = +0,52$ et pour celles en croissance $r = -0,43$)

3.3 Typologie des systèmes métropolitains

Prolongeant les développements précédents et dans la continuité de la recherche antérieure sur les 13 métropoles (Levratto et al., 2017), nous reprenons la typologie des systèmes métropolitains et des relations qu'ils entretiennent avec les territoires avoisinants en l'élargissant que 22 métropoles et en l'appliquant à la période 2009-2015. L'analyse situe chaque métropole en fonction de son effet local (noté EL ci-dessous) propre et de celui des territoires alentours (les ZE contiguës). Quatre catégories de systèmes métropolitains en résultent comme le montre la figure 17.

Figure 17 : Typologie des métropoles et de leurs territoires avoisinants : effet local 2009-2015



Source : INSEE, Clap – Champ : Emploi salarié, 38 secteurs

Note : L'effet local propre à la ZE métropolitaine est en abscisse alors que l'ordonnée indique la valeur moyenne de l'effet local des zones contiguës

Quatre types de systèmes métropolitains peuvent être distingués :

- Les systèmes métropolitains à **dynamique partagée** où la métropole ses territoires contigus suivent une dynamique (EL) très positive. Nantes, Lyon et Rennes se situent très clairement dans cette catégorie et se distinguent de territoires comme Marseille pour lesquels les territoires avoisinants font mieux que la zone d'emploi centrale alors que, symétriquement, les ZE avoisinant celle de Clermont-Ferrand ont un taux de croissance de l'emploi quasi-nul et négatif pour les VM. La très grande majorité des ZE-VM contiguës sont elles-mêmes en situation de croissance. C'est le cas de Bourg-en-Bresse à coté de Lyon, de Cholet et St Nazaire pour Nantes, Vitré et St Malo pour Rennes, Istres pour Marseille ou encore Bourgoin et Vienne pour Grenoble qui connaissent des évolutions de l'emploi favorables.

- Les systèmes métropolitains à **développement auto-centré** correspondent à une métropole plus dynamique que les territoires avoisinants. Toulouse constitue le cas le plus significatif, environ 11 points séparant la croissance locale de la métropole de celle de ses zones contigües, seule Montauban connaissant une variation positive de l'emploi. Moins marquée, cette hiérarchie, entre les métropoles de Montpellier, Lille¹⁹ et Bordeaux vis-à-vis de leurs territoires contigus respectifs, est à mettre en parallèle avec la moins grande uniformité de l'effet local des ZE contiguës concernées. C'est le cas pour Bordeaux avec Bergerac en repli et en croissance pour La Teste-de-Buch, entre Douai, en croissance et Béthune en repli pour Lille.

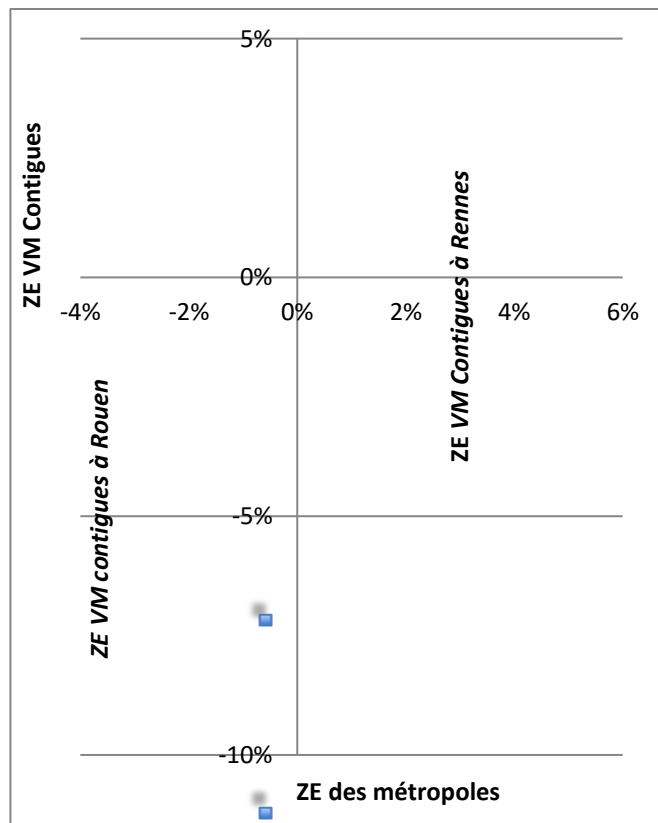
- Les systèmes métropolitains à **dynamique inversée** correspondent à des situations dans lesquelles les ZE contigües à la métropole connaissent une croissance de l'emploi supérieure à celle qui est observée dans cette dernière. Strasbourg et St-Etienne constituent les cas les plus emblématiques de cette catégorie avec une différence d'environ 4 points séparant la croissance de ces métropoles de celles des ZE voisines.

- Les systèmes métropolitains correspondant à des **territoires en repli** se caractérisent par une diminution de l'emploi dans la ZE métropolitaine et les ZE contigües. La plupart des nouvelles métropoles relèvent de cette catégorie. Elle rassemble toutefois des situations sensiblement différentes. Le repli est ainsi plutôt faible à Tours ou Orléans, nettement plus marqué à Nancy et Metz ou Brest. Corrélativement, les ZE contigües de Tours et Orléans présentent des tendances variées à l'image de Vendôme (en croissance) et Blois (en repli). Au contraire, les ZE contigües à Brest, Nancy ou Metz, sont quasiment toutes en repli. C'est ainsi le cas de Lunéville et Thionville pour les métropoles lorraines, Carhaix et Morlaix pour Brest, et la remarque est identique pour les métropoles de la première vague, Evreux et Dieppe pour Rouen, Gap ou Menton pour Nice.

Cette catégorisation des métropoles souligne nettement la diversité de leurs trajectoires de développement respectives (plus de 10 points de croissance séparent Toulouse et Nancy). On la retrouve dans la dynamique des territoires alentours. Autour de chaque métropole, les territoires alentours témoignent également d'effets locaux différenciés comme l'illustre la figure 18 réalisée à partir des cas Rennais et Rouennais. Elle montre que la contiguïté n'est pas suffisante pour expliquer les différences de performances des VM.

¹⁹ En fait, la métropole de Lille regroupe à la fois la ZE de Lille et celle de Roubaix-Tourcoing

Figure 18 : Diversité des effets locaux des VM contigües à Rouen et à Rennes



Source INSEE CLAP, Calculs des auteurs

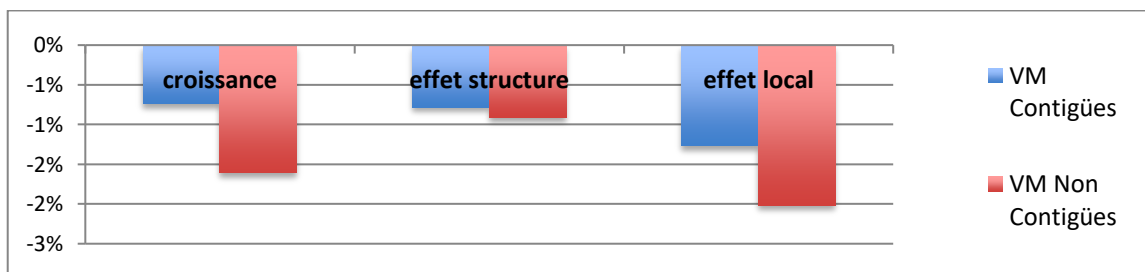
4 Croissance de l'emploi dans les villes moyennes et distance à la métropole

Si les trajectoires de développement des VM contigües (pour rappel VM.C) paraissent plus autonomes ou moins impactées par les dynamiques métropolitaines que celles des ZE composées de petites villes, on peut se demander quelle est la situation des VM non contigües (ci-dessous VM.nC) par rapport aux ZE métropolitaines. La distinction entre VM.C et VM.nC (Cf. Annexe 1) vise à fournir des éléments expliquant en quoi leur positionnement géographique peut expliquer la particularité de leurs trajectoires. Le point focal de ce chapitre est la dynamique des activités industrielles et de services en relation avec la distance à la métropole. Cette distance favorise-t-elle le développement des services pour accompagner les activités industrielles ou bien le développement de ces activités de services s'inscrit-il essentiellement dans un environnement métropolitain ? Dans la même perspective, on cherchera à identifier si la présence plus ou moins abondante d'emplois publics peut s'expliquer par la distance à la métropole et si elle exerce ou pas une influence sur la dynamique locale.

4.1 La distance, paramètre de différenciation des caractéristiques et performances des VM

Les 66 VM contigües aux ZE métropolitaines représentent 4 147 588 emplois salariés dans le secteur privé, soit environ 42% de l'ensemble de l'emploi des villes moyennes. En tendance, ces VM.C connaissent un repli de l'emploi inférieur de moitié à celui des VM.nC résultant essentiellement d'une contraction plus limitée de l'effet local (figure 18). A priori, la proximité aux métropoles favoriserait donc les territoires contigus aux métropoles. Notons toutefois le caractère limité de cet écart de croissance (de contraction).

Figure 18 - Impact apparent de la contiguïté des villes moyennes à la métropole

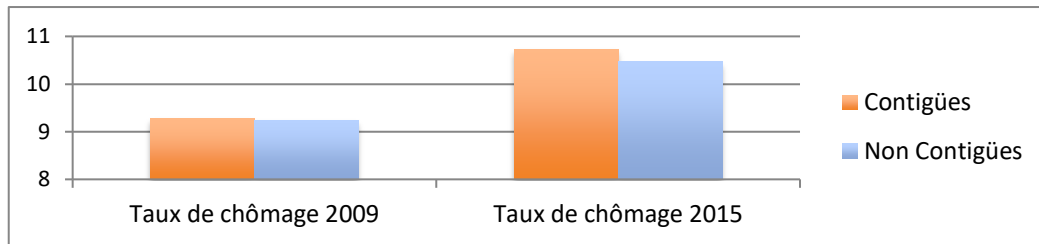


Source : Annexe 4, Insee Clap, 2009 et 2015

Compte tenu de cette dynamique de l'emploi, il est alors surprenant, même si la relation est limitée (Cf. figure 9) d'observer une différence du taux de chômage, même faible, favorable aux VM.nC. Les évolutions démographiques (solde naturel et migratoire) non prises

en compte dans le cadre de cette recherche peuvent expliquer ce découplage entre variation de l'emploi et évolution du chômage.

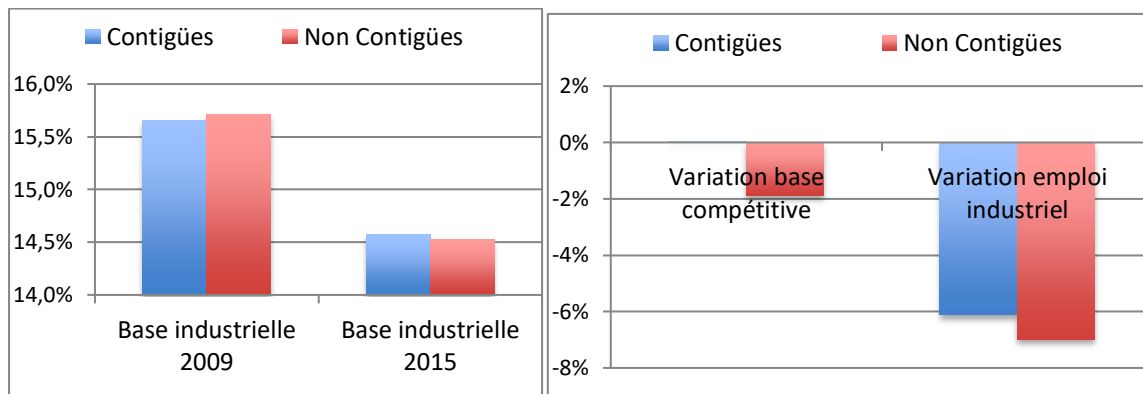
Figure 19 – Taux de chômage dans les villes moyennes contigües et périphériques



Source : Insee

L'évolution de la part des emplois dans l'industrie a globalement diminué d'environ 1 point entre 2009 et 2015 (figure 20a) quel que soit le type de ZE VM considéré. C'est surtout la composante des services aux entreprises qui a été le plus durement affectée (figure 20b), notamment pour les VM.nC. Cette évolution peut s'interpréter comme l'expression d'une forme d'effet métropolitain, dans la mesure où les services relevant de la base compétitive se développent plus fortement à proximité des métropoles.

Figure 20 – Evolution de la base industrielle (a) et compétitive (b)



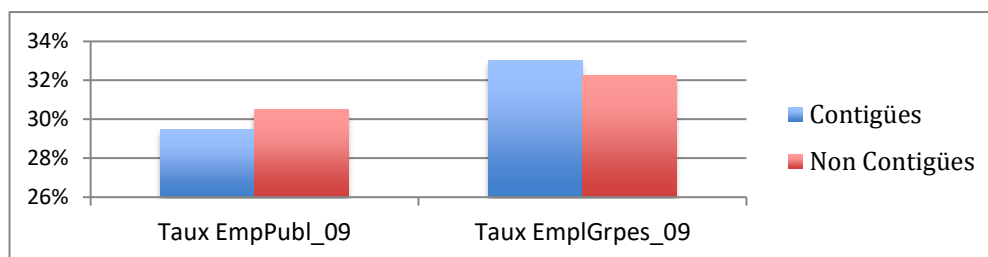
Source : Insee Clap, 2009 et 2015

Suivant ces tendances, les territoires périphériques paraissent alors doublement pénalisé. D'une part, le poids de leurs activités de services à l'industrie se contracte alors que, d'autre part, la production de services apparaît plus difficile à assurer du fait de la distance entre producteurs et consommateurs de services. Ce dernier point est d'autant plus problématique que la consommation de services repose souvent sur un processus de co-production réalisé dans l'entreprise industrielle.

Les données suivantes complètent l'examen des profils des deux catégories de VM. Les écarts sont limités et de fait difficile à associer aux écarts de croissance même si la hiérarchie

du taux d'emploi public est conforme au signe de cette variable dans le modèle de croissance au même titre que la densité, supérieure dans les VM.C²⁰.

Figure 21 – Emploi public et emploi dans les groupes d'entreprises dans les ZE villes moyennes selon la distance à la métropole



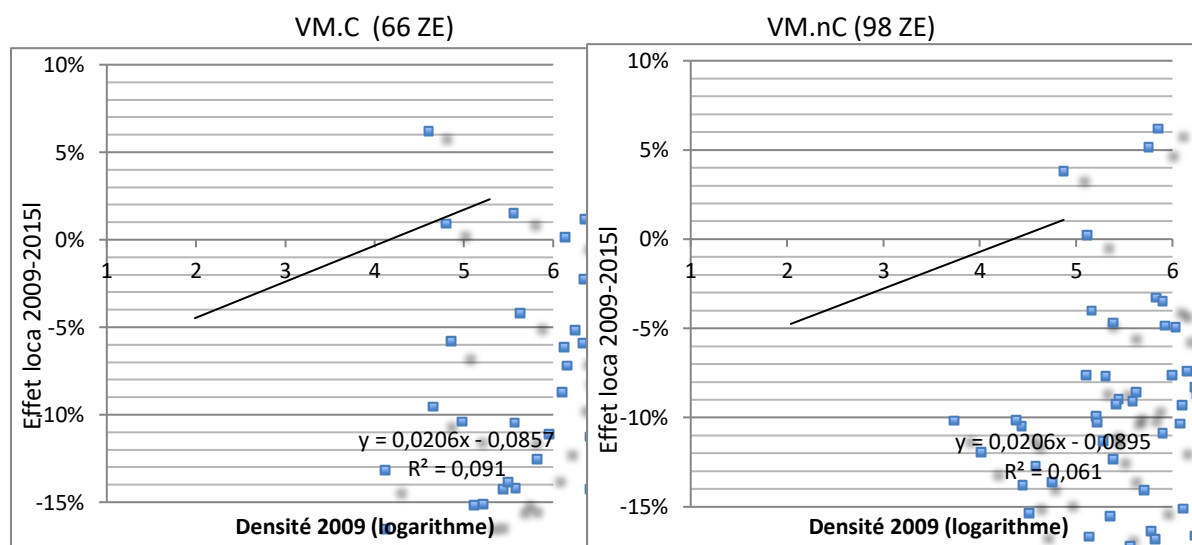
Source : Annexe 4, Insee Clap, 2009 et 2015

A ce stade de l'analyse, on a pu mettre en avant une relative hiérarchie des variations d'emploi et des variables liées, qui favorise d'abord les métropoles, ensuite les villes moyennes et en dernier lieu les petites villes. Au sein de la catégorie VM, une prime à la contiguïté à la métropole s'est également dégagée. Toutefois, la prime moyenne recouvre des situations différentes au sein mêmes des deux catégories de VM qu'il convient maintenant d'expliquer.

4.2 La distance, paramètre de différenciation de l'impact des structures

L'objectif de ce paragraphe est de comparer les déterminants de la variation de l'emploi des VM.C et des VM.nC. Pour ce faire, nous comparons les différents facteurs présentés dans le paragraphe précédent selon le type de ZE.

Figure 22 : Effet local et densité

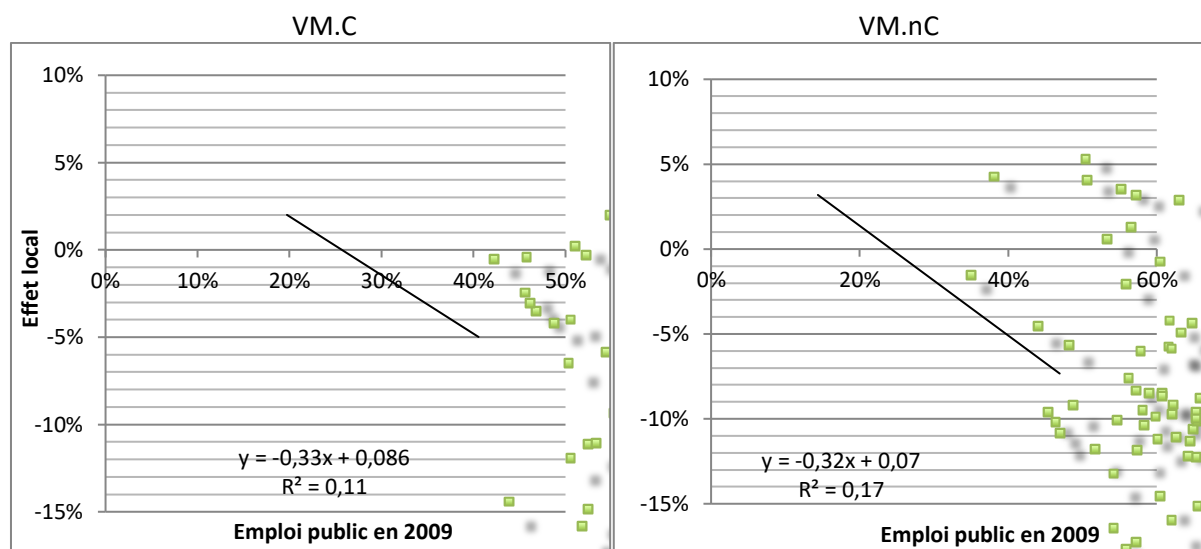


Source : Insee Clap, 2009 et 2015

²⁰ La densité en emploi en 2009 ((emploi/Km²) est de 45 pour les VM.C et de 34 pour les VM.nC

Significative à la fois pour l'ensemble des ZE et pour les ZE VM (figure 10), la densité en emploi est positivement associée à l'effet local avec des paramètres identiques pour les deux types de ZE VM²¹ (figure 22). L'estimation de l'influence de la part d'emplois publics sur l'effet local ne permet pas non plus de différencier les VM.C des VM.nC. Dans les deux cas, la corrélation est négative et le coefficient proche de 0,3.

Figure 23 : Effet local et emploi public en 2009 pour les deux types de villes moyennes

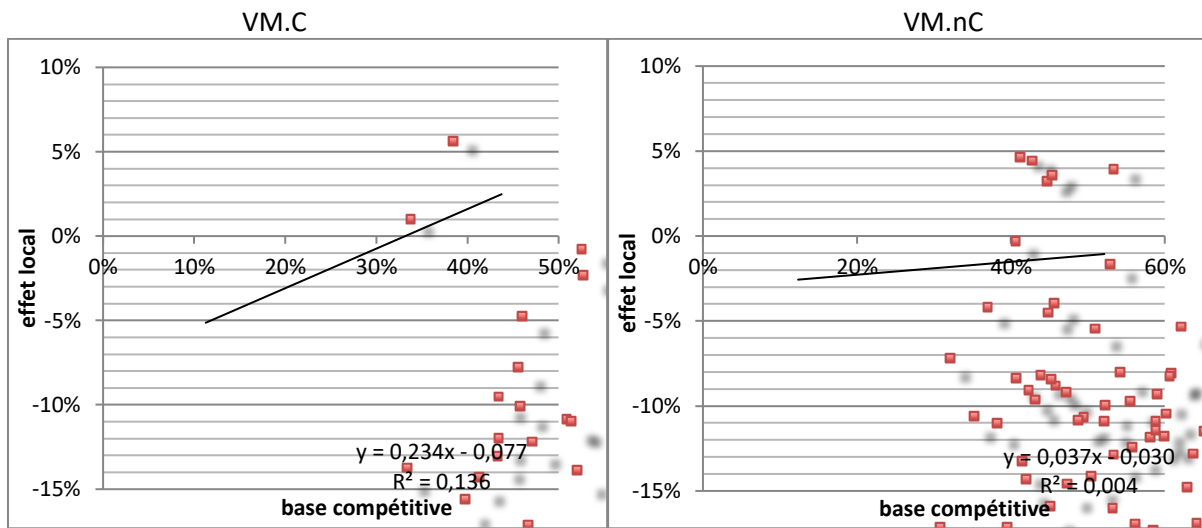


Source : Insee Clap, 2009 et 2015

Par contre, cette identité des corrélations n'est plus vérifiée pour les relations suivantes comme l'illustrent les figures relatives à la relation entre l'effet local et la base compétitive (figure 24) et la base industrielle (figure 25). Ainsi, l'ampleur de la base compétitive constitue un facteur favorable de croissance pour les VM.C mais pas pour les VM.nC., pour lequel il devient négligeables, les rapprochant ainsi de l'ensemble des VM (figure 13).

²¹ La valeur du coefficient est stable quelle que soit la spécification de l'équation estimée.

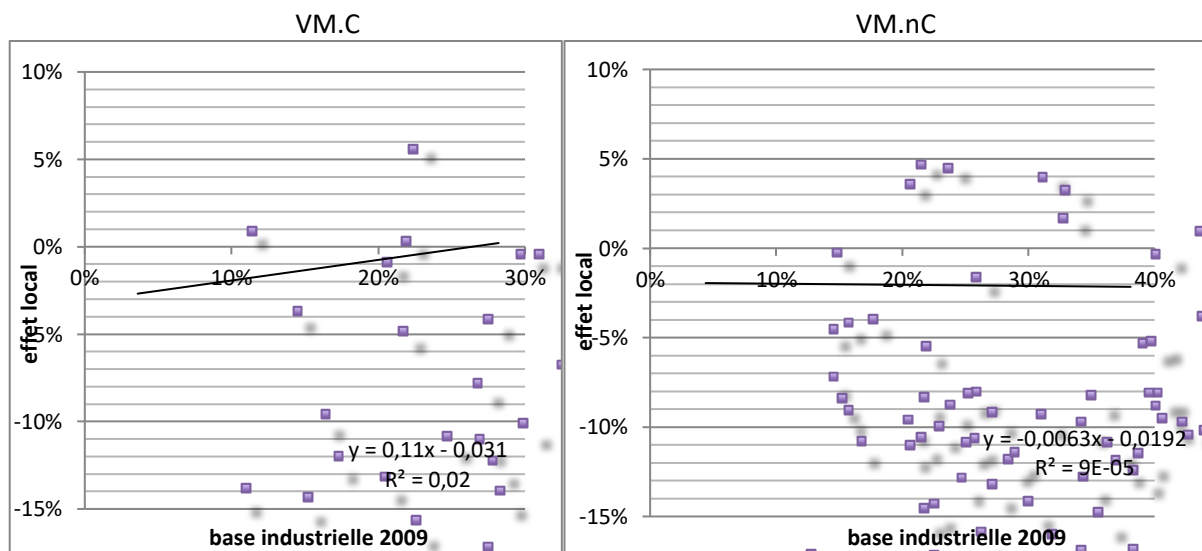
Figure 24 : Effet local et Base compétitive pour les deux types de villes moyennes



Source : Insee Clap, 2009 et 2015

La relation entre l'effet local et la base industrielle mesurée par le rapport entre le nombre total d'emplois salariés dans l'industrie au sens large (IAA comprises) et le nombre total d'emplois salariés (figure 25) est différente selon le type de VM considéré même si la valeur du coefficient de corrélation est positive dans les deux cas. Ce dernier point contraste avec les résultats obtenus sur la décennie 2000 (Carré, Levratto, 2013) qui montraient une relation statistique significative et négative. L'analyse sur les deux catégories de VM confirme cependant les résultats dégagés pour l'estimation de la relation entre la part d'emplois industriels et l'effet local pour l'ensemble des VM (Cf. figure 12). Toutefois, avec un coefficient de corrélation plus élevé les VM.C. se distinguent à la fois des résultats d'ensemble et de ceux obtenus pour les VM.nC

Figure 25 : Effet local et Base industrielle en 2009 pour les deux types de villes moyennes



Source : Insee Clap, 2009 et 2015

Les autres paramètres structurels (degré de spécialisation, taux de concentration, part de l'emploi dans les groupes) sont globalement peu significatifs et le sont encore moins pour les VM.nC que pour les VM.C. En résumé, les déterminants structurels seraient plus actifs pour les VM.C ; *a contrario*, les facteurs stratégiques, politiques, mais peut-être aussi infrastructurels, joueraient un rôle plus conséquent dans les VM.nC. Retenons encore que plus la base compétitive est importante, plus les VM connaissent un effet local élevé surtout lorsqu'elles sont contigües aux métropoles.

5 Analyse approfondie du rôle de l'industrie dans les villes moyennes

La démarche mobilisée dans ce rapport consiste à produire des analyses comparatives basées sur des catégories produites à partir des 304 ZE. Ce dernier chapitre poursuit dans ce sens en s'appuyant sur deux nouvelles catégories de ZE qui peuvent permettre de mettre en lumière les relations différenciées que les VM entretiennent avec les métropoles. Les unes correspondent à des espaces inscrits dans la politique dite des Territoires d'Industrie, les autres sont issues d'une analyse des profils productifs des ZE (Cf. Tome 1, chapitre 3). Nous terminerons ce tour d'horizon sur les VM par une analyse spécifique du cas des VM industrielles en croissance.

5.1 Les villes moyennes, une participation élevée aux Territoires d'Industrie !

Mise en œuvre en 2019 à destination des territoires au profil industriel, cette politique a pour ambition d'activer les projets à partir d'une volonté partagée entre le « politique » et « l'entreprise » (encadré).

Encadré 2 : Les territoires d'industrie ; principes d'action

L'initiative des Territoires d'industrie a été lancée par le Premier Ministre, dans un discours le 22 novembre 2018. Elle a commencé par une labellisation de territoires propices au développement ou au redéveloppement de l'industrie. Ces territoires se sont dotés de pilotes composés d'un **binôme élu et industriel** pour affirmer qu'il s'agit à la fois du développement d'un territoire, mais aussi d'un secteur économique. Charge à eux d'animer les forces de vive de leur territoire pour faire émerger des projets accompagnant leur réindustrialisation. Les Régions en valident la cohérence avec les schémas de développement. L'Etat et les Opérateurs nationaux – à côté des collectivités locales – s'investissent pour en faire le bouclage financier.

Sources : <https://www.cget.gouv.fr/dossiers/territoires-dindustrie>
<https://www.linkedin.com/pulse/initiative-territoires-dindustrie-six-mois-contexte-ambition>

Dans les faits, les territoires d'industrie sont essentiellement constitués par des intercommunalités ou regroupement d'intercommunalités. Comme pour les villes moyennes et les métropoles, nous avons procédé au rapprochement de ces territoires (source CGET) et des 304 zones d'emploi définissant ainsi une liste de 140 ZE qualifiées de Territoires d'Industrie dont 86 ZE correspondent aux VM (ci-dessous notées VM.TI). On trouvera en annexe 5 la liste de ces territoires. Les données du tableau ci-dessous soulignent que les VM sont relativement plus engagées dans cette politique que le reste des territoires puisqu'elles représentent 54% de l'ensemble des VM et plus de 60% de l'ensemble des TI.

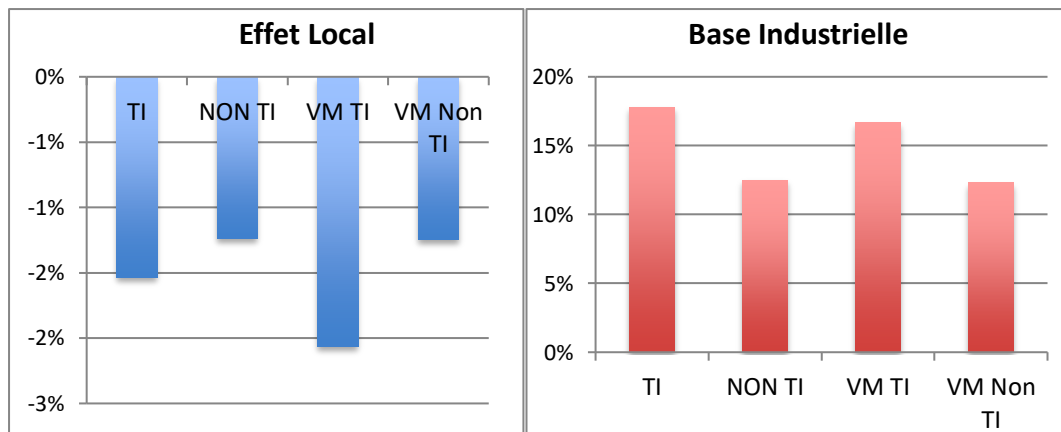
Tableau 1 - Répartition des ZE entre les Territoires d'Industrie et les autres

VM (164 ZE)	78 VM Non TI	86 VM TI
Métropoles, GV, Petites Villes, ZE Idef (140 ZE)	86 ZE ni VM ni TI	54 TI autres que les VM
304 ZE	ZE Non Territoires d'Industrie (164)	Territoires d'Industrie (140 ZE)

Sources : Ministère de l'économie et annexe 5

En tendance, l'effet local des Territoires d'industrie (figure 28) est un peu inférieur aux territoires qui ne sont pas engagés dans cette politique et le phénomène plus marqué pour les TI des ZE des villes moyennes. Peut-être, cet engagement veut-il être un élément de réponse à ces situations de repli. Il convient toutefois d'être nuancé dans la mesure où, ici comme ailleurs, on constate de très sensibles écarts de performance entre ces territoires. Enfin, ces territoires parties prenantes de cette politique sont aussi, ce qui paraît relativement logique, ceux pour lesquels la base industrielle est significativement la plus élevée que ce soit l'ensemble des territoires ou les seules VM.

Figure 28 : Les performances des villes moyennes selon leur appartenance à la liste des territoires d'industrie

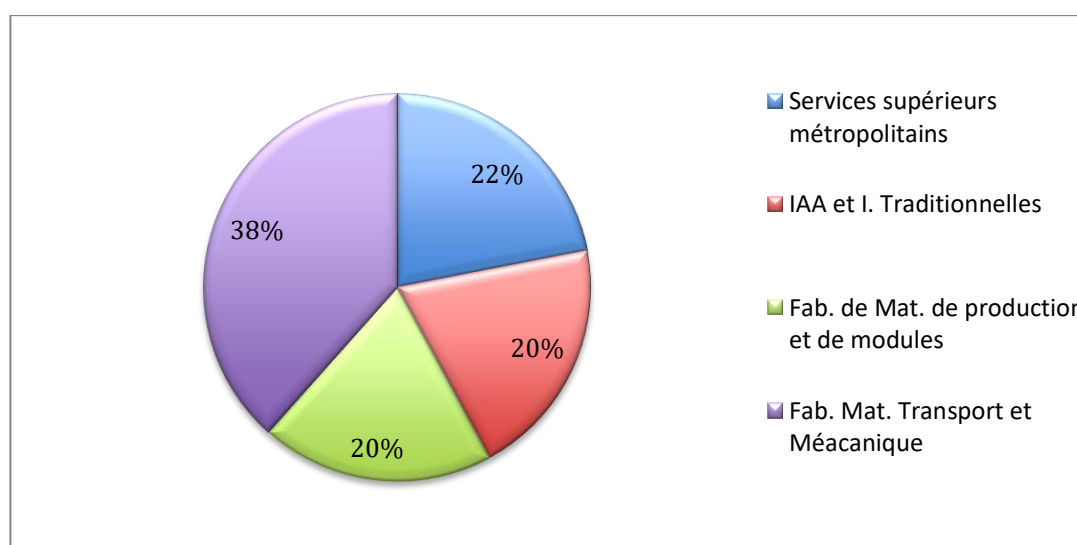


Source : INSEE Clap, 2009 et 2015. Calculs des auteurs

5.2 L'étonnante diversité des profils technico-productifs des villes moyennes

Le calcul des coefficients de concentration, également dits de localisation, a permis de distinguer quatre catégories de territoires (Cf. Tome 1, §3 et ce tome, Annexe 2). Ils se différencient principalement par la présence des activités métropolitaines et la nature des secteurs industriels en présence (IAA et industries traditionnelles, industries de technologie intermédiaire et industries des matériels et équipements de transport). Les 164 ZE constitutives de la population des villes moyennes se répartissent entre ces quatre catégories de la manière suivante (figure 29) :

Figure 29 : Répartition des villes moyennes entre les quatre catégories de territoires



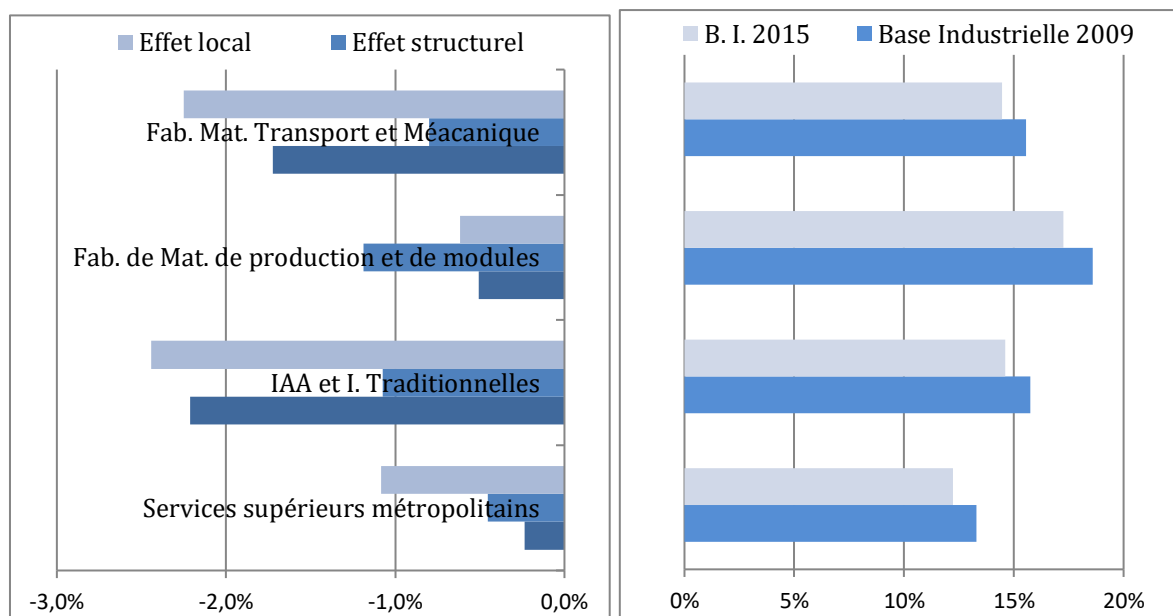
Source : Tome 1

Si la catégorie 4 (Territoires dominés par la fabrication de matériel de transport et industries liées) rassemble près de 40% des ZE VM, les autres se répartissant quasiment à égalité autour de 20% dans les trois autres classes²². Cette répartition inspire deux commentaires (voir figure 30). Tout d'abord, les industries des transports (catégorie 4) se concentrent souvent dans de grands sites de production, plus compatibles avec des territoires intermédiaires que les petites villes. On constate ensuite qu'environ 35 ZE VM appartiennent à cette catégorie des territoires de services métropolitains présentant un fort taux de services aux entreprises (conseil, informatique, etc.). Ce profil correspond aux villes moyennes historiquement ou politiquement en responsabilité de territoires alentours ou bien de VM « contigües » bénéficiant du déversement de fonctions métropolitaines mais qui présentent néanmoins un taux de base industrielle égal à 12%. Cette catégorie est également plus performante que les catégories 2 (Territoires d'industries traditionnelles) et 4 (Territoires dominés par la fabrication de matériel de transport et industries liées). On note enfin la

²² Pour mémoire : Catégorie 1 Territoires de services métropolitains, Catégorie 2 Territoires d'industries traditionnelles, Catégorie 3 Territoires de fabrication de biens intermédiaires de moyenne et haute technologie.

dynamique particulière des ZE VM dominées par la fabrication de biens intermédiaires de moyenne et haute technologie qui, pénalisée par la stagnation de ces secteurs, bénéficie néanmoins d'un effet local remarquablement élevé.

Figure 30 : Performances et profils des zones d'emploi villes moyennes selon leur appartenance aux catégories technico-productives



Source : annexe 5 et chapitre 3, tome 1

Cette distinction par profil économique complète la description de l'hétérogénéité des villes moyennes. A ce stade de l'analyse, il est important d'insister sur la manière dont profil économique, distance et taille se combinent et établissent une différenciation entre les entités qui composent ce groupe. La conclusion qui s'impose est que l'image de la ville moyenne en déclin et souffrant de sa taille insuffisante ne résiste pas à l'analyse empirique et que c'est au contraire vers une typologie que doit tendre la présentation de la situation des villes moyennes. La suite de ce rapport insiste sur les profils caractéristiques des villes moyennes en croissance.

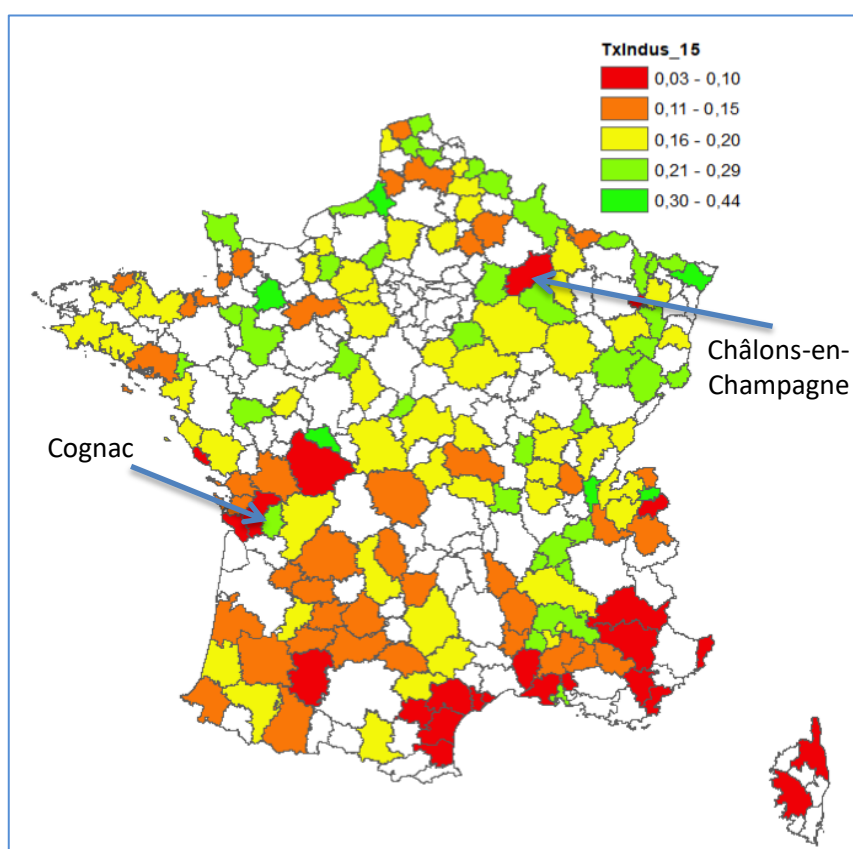
5.3 Profil des villes moyennes créatrices d'emplois industriels et de services ?

Ce paragraphe met l'accent sur les moteurs de la création d'emplois de la base compétitive dans les villes moyennes, distingue les emplois industriels de ceux des services aux entreprises et cherche à repérer les lieux les plus dynamiques en la matière.

5.3.1 5.3.1. Un recul de l'emploi industriel de moins concentré dans les régions de vieilles industrie

La figure 31 décrit la part de l'emploi industriel dans les ZE VM. Elle montre que les bases industrielles élevées se situent encore dans le nord-est mais également à la lisière de la Bretagne et de la Normandie, sans oublier Lyon et le couloir rhodanien. Les territoires peu industriels se situent en premier lieu dans le sud du pays. Au sein de ces grandes partitions, des exceptions existent toutefois. On trouve ainsi des territoires industriels dans un contexte qui l'est peu (Cognac et Parthenay) ou des ZE présentant une base industrielle limitée dans une région d'industrie (Châlons-en-Champagne, Lunéville).

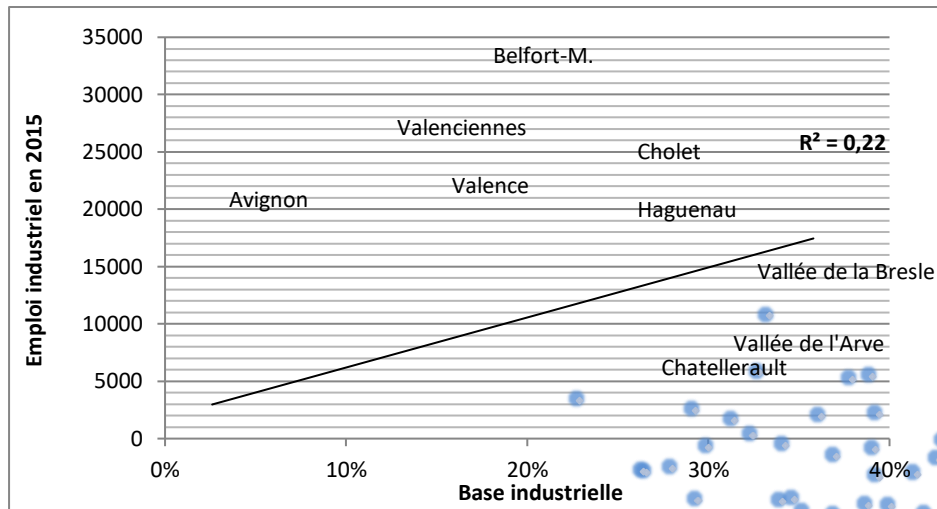
Figure 31 : VM et Base industrielle



Source : INSEE, CLAP, 2015. Calculs et cartographie des auteurs.

Le graphique de la figure 32 complète cette carte et souligne une relative analogie entre les classements des territoires selon le niveau de leur base industrielle et celui de leur nombre absolu d'emploi dans l'industrie. Les VM, à fort nombre ou proportion d'emplois industriels, mentionnées se caractérisent à la fois par leur diversité géographique et leur variété productive. Les sites concentrant le plus grand nombre d'emplois sont plutôt dédiés à la fabrication de matériels de transports, de matériels d'équipement. Les sites les plus spécialisés concentrent les activités de textile-habillement ou de produits intermédiaires de la métallurgie ou du plastique.

Figure 32 Spécialisation et concentration de l'emploi dans l'industrie



Source : INSEE, CLAP, 2015. Calculs des auteurs.

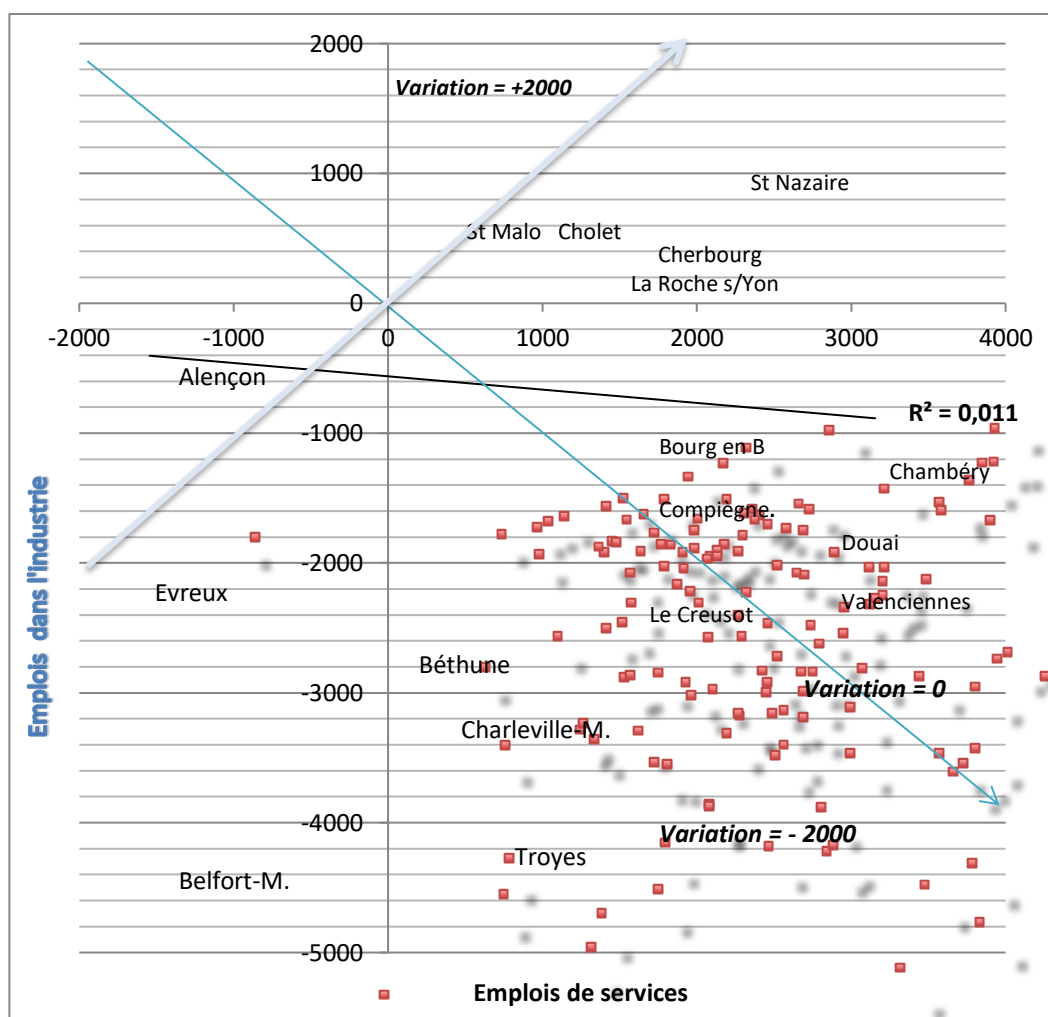
Ces résultats nuancent donc l'idée selon laquelle les grands centres productifs disposeraient d'un avantage systématique qui conduirait à une dynamique cumulative ou son exact opposé d'après lequel la désindustrialisation pénaliserait en premier lieu les territoires marqués par l'industrie. La géographie industrielle recouvre au contraire des réalités et des trajectoires diverses du point de vue de leur dynamique et de leurs modalités d'organisation.

5.3.2 L'industrie moteur de la dynamique de l'emploi ?

La croissance de l'emploi industriel au niveau local est généralement associée à deux phénomènes, a priori opposés. Le premier, inspiré de la théorie de la base économique, renvoie aux mécanismes qui prévoient soit la croissance globale de l'emploi induite par la croissance de l'emploi industriel, soit une perte globale d'emplois, présents notamment, associée au repli de la base industrielle. Le second fait référence aux schémas macroéconomiques accompagnant l'évolution de l'emploi dans le secteur industriel (Demmou, 2010) dont le repli serait induit par les gains de productivité, des contraintes concurrentielles et par la substitution d'emplois industriels par des emplois de services (mécanisme d'externalisation).

La figure 33 situe les 164 ZE VM à partir de la variation absolue de l'emploi industriel et de l'emploi des services constitutifs de la base compétitive. L'axe nord-ouest, sud-est situe la variation de la base compétitive, positive pour les VM se situant au-dessus de cet axe (par exemple St Nazaire), négative pour celles situées au-dessous (par exemple Evreux).

Figure 33 : Variation absolue des emplois industriels et de base compétitive



Sources : INSEE, CLAP, à partir Annexe 4

Comme le suggère l'étalement du nuage de points, le lien entre la dynamique des activités industrielles et de services²³ est loin d'être particulièrement marqué. L'absence de corrélation positive et significative conduit donc à rejeter l'idée d'une dynamique induite – la croissance de l'industrie induisant des emplois de services - sans pour autant être en mesure d'accréditer la thèse inverse d'un processus de substitution du fait des stratégies d'externalisation et de développement des nouveaux services. Ainsi, si St Nazaire, Cholet ou la Roche-sur-Yon relèveraient plutôt d'un développement de l'industrie impliquant également le développement d'activités supports, Valenciennes ou Le Creusot connaissent simultanément une création d'emplois de services et une destruction d'emplois industriels tandis que Belfort, Evreux et Troyes se caractérisent par le repli simultané des activités industrielles et servicielles.

²³ Dans la publication de la fabrique, la corrélation était très légèrement supérieure mais rappelons-le concernait les 304 ZE.

5.4 La diversité des dynamiques industrielles et des services

Quasiment aucun territoire industriel ne connaît de création d'emplois dans les secteurs de l'industrie sans création d'emplois dans les services à l'industrie (la base compétitive). Toutefois, comme le montre la figure 33, de nombreux territoires ont connu un renforcement de leur base compétitive tout en perdant des emplois dans l'industrie. Ces évolutions appellent à une lecture plus diversifiée des dynamiques de développement de l'emploi dans les territoires.

La suite de l'analyse consiste tout d'abord à construire les catégories de VM à partir de l'exploitation des données de la figure 33 pour, ensuite, expliciter les catégories en présence à partir d'exemples pour lesquels les secteurs locaux (clubs) moteurs de cette démographie industrielle localisée seront précisés.

La figure 34 classe les 164 ZE VM en fonction des variations positives ou négatives successivement de l'emploi industriel, de l'emploi dans les services et de la base compétitive. On aboutit ainsi à six catégories d'inégale importance composées selon les variations globales observées et leur décomposition.

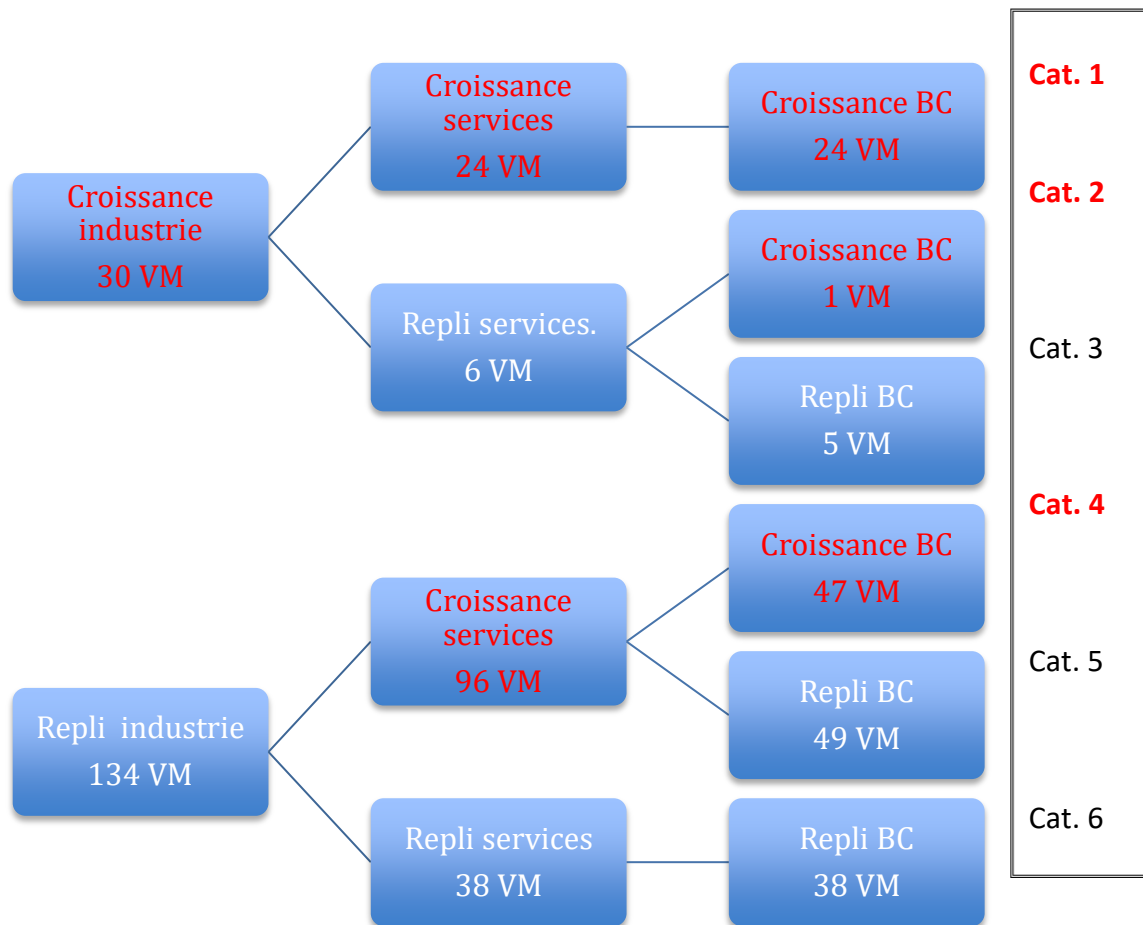
- 24 VM ont connu simultanément une croissance de l'emploi dans l'industrie et les services et, donc, de la base compétitive (catégorie 1). C'est le cas de Cholet, Saint Nazaire ou Montélimar
- 47 VM se caractérisent par une croissance de la base compétitive tractée par la hausse de l'emploi dans les services qui vient plus que compenser le recul de l'emploi dans l'industrie (catégorie 4). Pau, Valence, Chartres, Istres ou Laval entrent dans cette catégorie.
- 49 VM connaissent un recul de la base compétitive en raison d'un repli de l'industrie supérieur au développement des services (catégorie 5). C'est par exemple le cas de Dreux, St Omer, Charleville-Mézières ou Béthune.
- 38 VM ont connu simultanément un recul de l'emploi dans l'industrie et les services et, donc, de la base compétitive (catégorie 6). Brive-la-Gaillarde, Valenciennes, Vannes²⁴, ainsi que Maubeuge, Beauvais ou Poitiers relèvent de cette catégorie.

Quelques cas exceptionnels demeurent comme la ZE de Pontarlier où la croissance de l'industrie tracte celle de la base compétitive (catégorie 2) et les cinq ZE VM de la catégorie 3²⁵ où la baisse de la base compétitive résulte de mouvement opposés dans l'industrie (en croissance) et les services (en repli).

²⁴ Pour une analyse détaillée de ces 3 VM, rapport CEC, AdCF, 2016

²⁵ VM de Dieppe, Granville, Carcassonne, Narbonne et Cavailon.

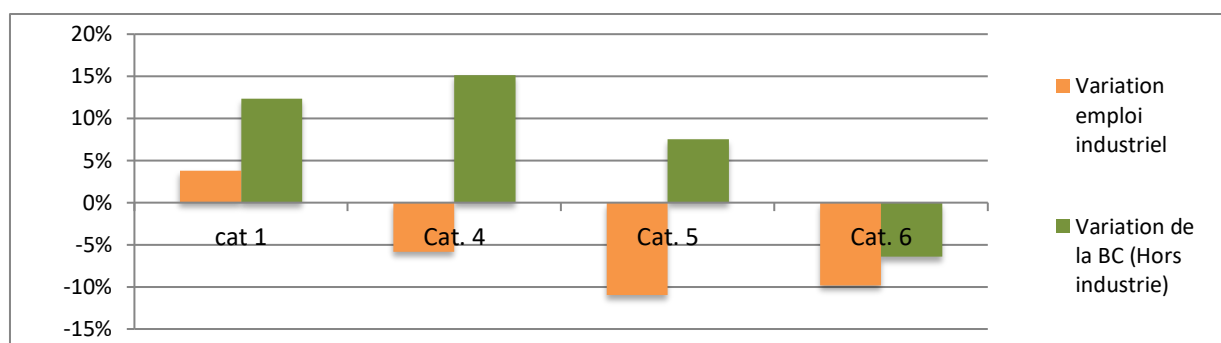
Figure 34 : Typologie des modalités de croissance des VM :



Excluant les catégories les moins représentatives (2 et 3), la figure 35 résume ces mouvements contrastés des de l'emploi dans les activités industrielles et les services. Les variations de l'emploi dans l'industrie et les services sont de sens opposé dans les catégories 1²⁶ et 6, et de sens opposé pour les catégories 4 et 5. Le différentiel de croissance résulte d'un moindre recul de l'emploi industriel et d'une plus forte croissance de l'emploi de service dans les ZE VM de la catégorie 4 alors que les VM de la catégorie 5 présentent une contraction de leur base industrielle non compensée par la création d'emplois dans les services.

²⁶ On pourrait paraphraser Braudel (1990) lorsqu'il évoque « Laval ou le triomphe jumelé de l'industrie et du commerce au loin », p. 232, et parler des territoires qui associent ces activités industrielles et de service, sachant que cela n'est pas la règle.

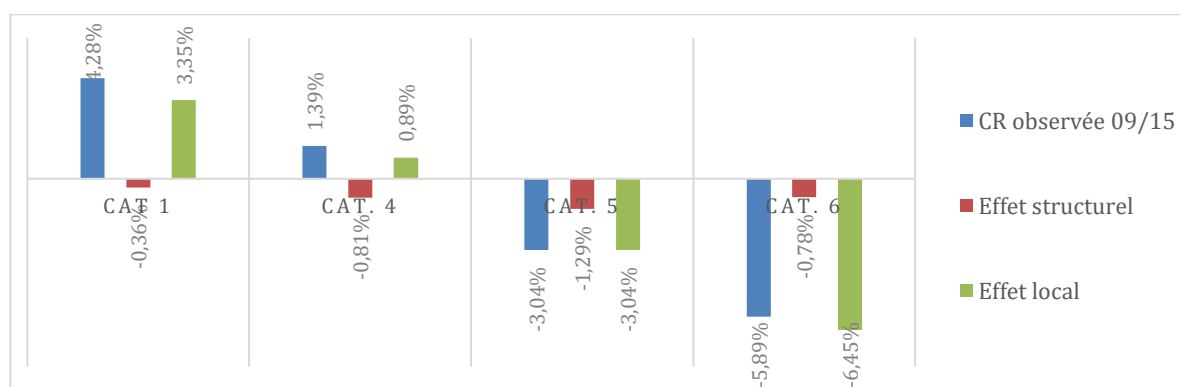
Figure 35 : Les variations de l'emploi industriel et de la base compétitive hors industrie



Source : Voir Annexe 4

La prise en compte de l'ensemble des activités économiques et, plus particulièrement, l'intégration de la base résidentielle, ne modifient guère la hiérarchie de la croissance et de ses composants comme l'illustre la figure 36. Cette stabilité des résultats peut résulter de l'équi-répartition des activités résidentielles qui suivent les tendances démographiques.

Figure 36 : Décomposition de la croissance de l'emploi entre 2009 et 2015 des quatre catégories de zones d'emploi villes moyennes



Sources : INSEE CLAP et annexe 4

En résumé, ces figures mesurent le rôle de la base compétitive dans la dynamique des territoires et soulignent le rôle central de l'industrie. Il reste cependant à identifier les profils sectoriels (nature des secteurs et sous-secteurs, complémentarité, etc.) et des composantes locales (agglomération, interactions) ainsi que les interrelations possibles avec les autres territoires, métropolitains ou pas. Un exemple de l'articulation des sphères de production et de services associés et des complémentarités territorialisées entre métropoles et villes (moyennes et petites) est fourni par le pôle de compétitivité *Cosmetic Valley* étendu sur trois régions, deux métropoles (Tours et Orléans) et de villes moyennes comme Chartres et d'autres villes universitaires (Versailles, Le Havre, etc.).

6 Conclusion

Le 7 septembre 2017 s'est tenu un Comité d'Experts sous la présidence du ministre Jacques Mézard à propos du programme d'actions sur les villes moyennes. Beaucoup s'accordaient sur la diversité des situations des villes moyennes, de leur trajectoire de développement, de leur positionnement géographique notamment au regard des métropoles. Ces propos étaient étayés par différents rapports, dont celui du CGET.

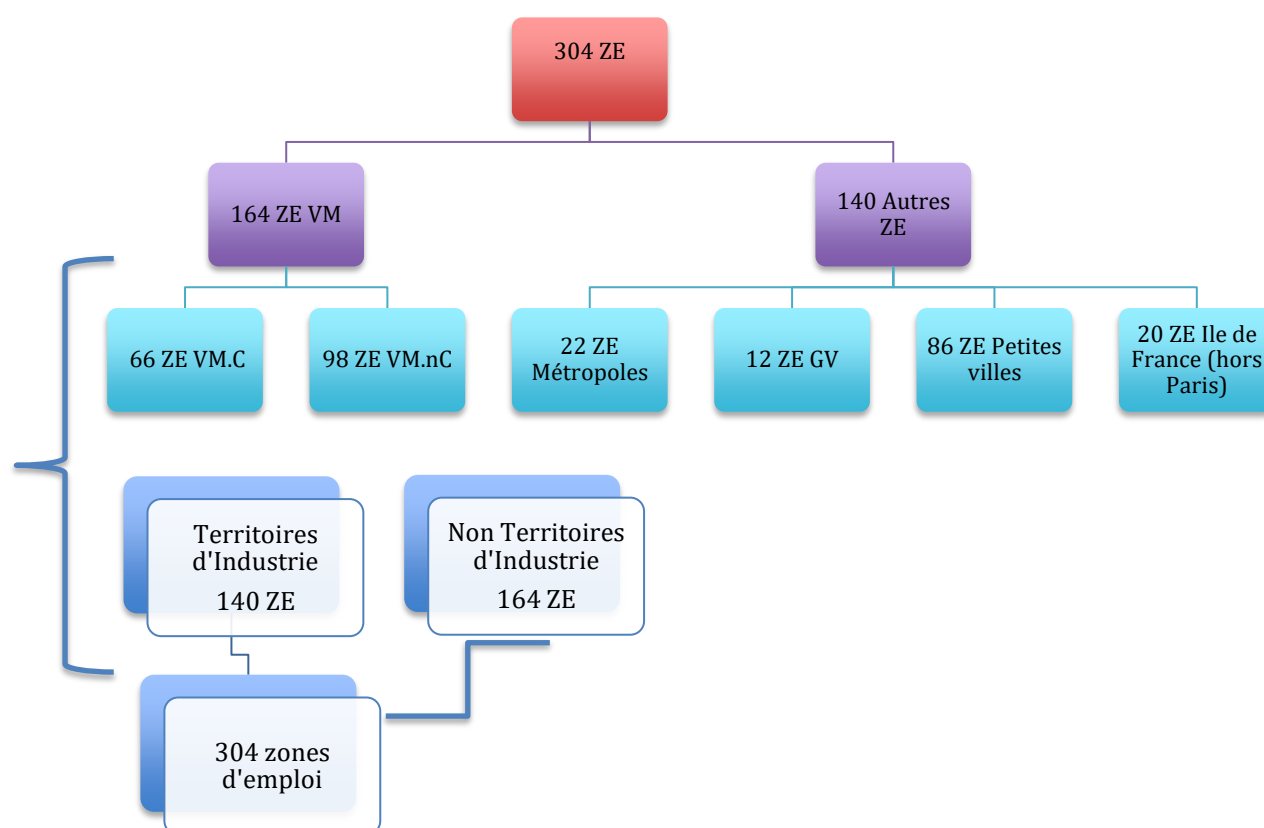
L'ambition de cette recherche s'inscrit dans cette perspective. Elle montre que la diversité entre les villes moyennes implique une méthode mixte. C'est pourquoi nous avons complété l'analyse quantitative et économétrique des villes moyennes d'exemples et de présentations de cas permettant d'en souligner la diversité.

L'analyse systématique conduite au niveau des zones d'emploi nous a permis de considérer, avec une même maille, l'ensemble des territoires, des métropole aux petites villes et de repérer 164 zones d'emploi correspondant aux villes moyennes. Ces dernières ont ensuite été ordonnées en différents sous-ensembles définis en fonction de leur contiguïté aux ZE métropolitaines, de leur inscription dans les territoires d'industrie et de leur profil technico-économiques. Dans la mesure où l'industrie est redevenue une priorité nationale et que les ZE VM représentent plus de 40% de l'emploi industriel, il nous est apparu nécessaire de consacrer un chapitre aux variations de ce dernier en plus pour compléter l'analyse de l'évolution des emplois de la base compétitive.

Nous retenons des analyses qui précèdent que la diversité des trajectoires de développement ne peut être simplement expliquée par l'appartenance à des catégories simples (métropoles, VM, Territoires d'industrie, profil technico-productif), ni par la seule proximité entre territoires. D'autres conditions structurelles, formes d'organisations des tissus économiques méritent d'être mobilisées pour mieux appréhender les ressorts de ces dynamiques.

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : Distinction entre les zones d'emploi de type métropoles, les zones d'emploi correspondant aux villes moyennes et les autres zones d'emploi



7.2 Annexe 2 : Définition et liste des villes moyennes

- Trois conditions (CGET) croisant les critères de taille et de centralité:
 - unités urbaines de plus de 20 000 habitants (population 2013) ;
 - de type « grand pôle urbain » d'après le zonage en aires urbaines de l'Insee ;
 - non incluses dans une des 22 aires urbaines englobant les métropoles institutionnelles.

Dans les six départements ne comptant pas d'unité urbaine de plus de 20 000 habitants, les unités urbaines dont la commune-centre est le chef-lieu de département ont été considérées.

- La démarche : de la VM à la ZE
 - Correspondance établie entre ZE et VM à travers « l'intitulé »
 - Quelques particularités en « haut et en bas » de la distribution (avec fichier Insee)
 - La démarche conduit à retenir 162 ZE parmi les 191 du CGET.
 - Ceci aboutit à laisser de côté des VM (Insee). Nous proposons également d'écarter 9 grandes villes (Caen, Angers, etc.).

Sources

CGET : carte des "villes moyennes"

Insee : les Villes moyennes

Niveau des zones d'emploi

correspondance établie entre ZE et VM à travers "intitulé" à partir "fichier CGET »

Colonne A : surlignées les ZE "villes moyennes" (combinaison colonnes D, E, F,I sauf si métropole colonne C)

Colonne C : ZE "métropole"

colonne D : identité de l'appellation de la ZE et de la VM.

Surlignées (pour nous) celles qui ne sont pas des VM

Colonne E : VM au sens de CGET localisée dans ZE soit ZE VM soit ZE Métropole

colonne F : VM (au sens CGET dans ZE ni "métropole" ni "VM

Colonne I : VM au sens INSEE mais pas au sens CGET

Dans colonnes D et E, les villes soulignées n'apparaissent pas dans fichier VM INSEE :

Car leur population est supérieure au plafond fixé par l'INSEE : Angers, Caen, etc..
parce que population est inférieure au plancher fixé par l'INSEE : Bernay, Flers, etc.

Identification des 164 ZE « Villes Moyennes », Territoires d'industrie et Typologie

	Nom de la zone d'emploi	Identité d'appellation ZE et VM	VM dans ZE VM ou métropole	VM dans autre ZE	Territoires Industrie	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4
50	Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan			1	1			
51	Alençon	Alençon			2		2		
53	Mâcon	Mâcon			3			3	
55	Vallée de la Bresle - Vimeu			Eu	3			3	
57	Brive-la-Gaillarde	Brive-la-Gaillarde			3			3	
59	Avignon	Avignon	Beaucaire		1	1			
2101	Charleville-Mézières	Charleville-Mézières	Sedan		4				4
2102	Troyes	Troyes			1	1			
2103	Châlons-en-Champagne	Châlons-en-Champagne			1	1			
2104	Épernay	Épernay			2		2		
2106	Chaumont - Langres		Chaumont		4				4
2107	Vitry-le-François - Saint-Dizier		St Dizier		4				4
2204	Laon	Laon			2		2		
2205	Saint-Quentin	Saint-Quentin			4				4
2206	Soissons	Soissons			3			3	
2207	Beauvais	Beauvais			4				4
2208	Compiègne	Compiègne			3			3	
2209	Abbeville	Abbeville			4				4
2301	Bernay	Bernay			3			3	
2302	Évreux	Évreux			1	1			
2303	Pont-Audemer	Pont-Audemer			2		2		
2304	Vernon - Gisors		Vernon		3			3	
2305	Dieppe - Caux maritime		Dieppe		4				4
2401	Bourges	Bourges			4				4
2403	Vierzon	Vierzon			4				4
2404	Chartres	Chartres			1	1			
2406	Dreux	Dreux			3			3	

2409	Châteauroux	Châteauroux		4			4
2413	Blois	Blois		1	1		
2415	Vendôme	Vendôme		4			4
2417	Montargis	Montargis		1	1		
2504	Lisieux	Lisieux		2		2	
2507	Cherbourg-Octeville	Cherbourg-Octeville		4			4
2509	Granville	Granville		2		2	
2510	Saint-Lô	Saint-Lô		2		2	
2512	Flers	Flers		2		2	
2601	Beaune	Beaune		3			3
2606	Nevers	Nevers		4			4
2608	Chalon-sur-Saône	Chalon-sur-Saône		1	1		
2610	Le Creusot - Montceau		Le Creusot et Montceau	4			4
2612	Auxerre	Auxerre		3			3
2614	Sens	Sens		3			3
3112	Dunkerque	Dunkerque		4			4
3114	Douai	Douai		4			4
3115	Valenciennes	Valenciennes	St Amand les eaux	4			4
3116	Cambrai	Cambrai		2		2	
3117	Maubeuge	Maubeuge		4			4
3121	Arras	Arras		1	1		
3123	Béthune - Bruay		Béthune	4			4
3124	Saint-Omer	Saint-Omer		2		2	
3125	Calais	Calais		4			4
3126	Boulogne-sur-Mer	Boulogne-sur-Mer		4			4
4101	Longwy	Longwy		4			4
4102	Lunéville	Lunéville		4			4
4104	Bar-le-Duc	Bar-le-Duc		4			4
4106	Verdun	Verdun		2		2	
4108	Forbach*		Ste Avold	4			4
4109	Sarrebourg	Sarrebourg		2		2	
4110	Sarreguemines	Sarreguemines		4			4
4111	Thionville	Thionville		4			4
4112	Épinal	Épinal		1	1		
4113	Remiremont	Remiremont		2		2	
4114	Saint-Dié-des-Vosges	Saint-Dié-des-Vosges		2		2	
4201	Haguenau	Haguenau		3			3
4207	Colmar	Colmar		2		2	
4209	Saint-Louis	Saint-Louis		3			3
4302	Belfort - Montbéliard - Héricourt		Belfort et Montbéliard	4			4
4304	Pontarlier	Pontarlier		2		2	
4305	Dole	Dole		3			3
4306	Lons-le-Saunier	Lons-le-Saunier		4			4
4309	Vesoul	Vesoul		4			4

5204	Saint-Nazaire	Saint-Nazaire		4			4
5206	Cholet	Cholet		3		3	
5207	Saumur	Saumur		3		3	
5209	Laval	Laval		1	1		
5215	Challans	Challans		2		2	
5218	La Roche-sur-Yon	La Roche-sur-Yon		4			4
5219	Les Sables-d'Olonne	Les Sables-d'Olonne		4			4
5301	Dinan	Dinan		2		2	
5302	Guingamp	Guingamp		2		2	
5303	Lannion	Lannion		4			4
5305	Saint-Brieuc	Saint-Brieuc		2		2	
5308	Morlaix	Morlaix		2		2	
5309	Quimper	Quimper		1	1		
5310	Fougères	Fougères		3			3
5311	Redon	Redon		3			3
5313	Saint-Malo	Saint-Malo		3			3
5315	Lorient	Lorient		1	1		
5318	Vannes	Vannes	Auray	2		2	
5402	Châtellerault	Châtellerault		4			4
5403	Angoulême	Angoulême		1	1		
5405	Cognac	Cognac		4			4
5406	Saintes - Saint-Jean-d'Angély		Saintes	1	1		
5407	Royan	Royan		4			4
5408	Rochefort	Rochefort		4			4
5409	La Rochelle	La Rochelle		4			4
5410	Niort	Niort		1	1		
5413	Poitiers	Poitiers		1	1		
7201	Bergerac	Bergerac		2		2	
7202	Périgueux	Périgueux		1	1		
7205	Libourne	Libourne		3			3
7207	La Teste-de-Buch	La Teste-de-Buch		4			4
7208	Dax	Dax		2		2	
7209	Agen	Agen		1	1		
7210	Marmande	Marmande		2		2	
7211	Villeneuve-sur-Lot	Villeneuve-sur-Lot		4			4
7212	Bayonne	Bayonne		1	1		
7214	Pau	Pau		4			4
7301	Foix - Pamiers		Foix et Pamiers	4			4
7303	Millau			2		2	
7304	Rodez	Rodez		2		2	
7307	Auch	Auch		4			4
7308	Cahors	Cahors		1	1		
7310	Tarbes - Lourdes		Tarbes	4			4
7311	Albi	Albi		2		2	

7312	Castres - Mazamet		Castres	1	1			
7313	Montauban	Montauban		1	1			
7401	Tulle	Tulle		4				4
7403	Guéret	Guéret		2		2		
8202	Bourg-en-Bresse	Bourg-en-Bresse		4				4
8203	Oyonnax	Oyonnax		3			3	
8204	Annonay	Annonay		4				4
8205	Aubenas	Aubenas		1	1			
8206	Montélimar	Montélimar		3			3	
8207	Romans-sur-Isère	Romans-sur-Isère		2		2		
8208	Valence	Valence	Tournon et Privas	1	1			
8209	Bourgoin-Jallieu			1	1			
8211	Vienne - Roussillon		Vienne	1	1			
8212	Roanne	Roanne		2		2		
8213	Villefranche-sur-Saône			3			3	
8215	Tarentaise		Alberville	4				4
8216	Chambéry			1	1			
8218	Annecy	Annecy		1	1			
8219	Genevois Français			3			3	
8220	Vallée de l'Arve		Cluses	4				4
8221	Mont Blanc		Salanches	4				4
8222	Chablais		Thonon l/bains	2		2		
8301	Montluçon	Montluçon		3			3	
8302	Moulins	Moulins		4				4
8303	Vichy	Vichy		3			3	
8304	Aurillac	Aurillac		1	1			
8308	Le Puy-en-Velay	Le Puy-en-Velay		2		2		
9101	Carcassonne	Carcassonne		4				4
9103	Narbonne	Narbonne		1	1			
9104	Alès	Alès		3			3	
9105	Bagnols-sur-Cèze	Bagnols-sur-Cèze		3			3	
9106	Nîmes	Nîmes		1	1			
9107	Agde – Pézenas			4				4
9108	Béziers	Béziers		1	1			
9112	Sète	Sète		3			3	
9115	Perpignan	Perpignan	St Cyprien	4				4
9301	Digne-les-Bains	Digne-les-Bains		4				4
9302	Manosque	Manosque		1	1			
9304	Gap	Gap		4				4
9306	Menton - Vallée de la Roya		Menton	4				4
9309	Arles	Arles		1	1			
9311	Istres – Martigues			4				4
9312	Salon-de-Provence	Salon-de-Provence		3			3	
9313	Draguignan	Draguignan		4				4

9314	Fréjus - Saint-Raphaël		Fréjus	4				4
9316	Cavaillon – Apt			3			3	
9317	Orange			3			3	
9401	Ajaccio	Ajaccio		4				4
9404	Bastia	Bastia		4				4
				soit ZE		36	3	32 6 3

7.3 Annexe 3 Répartition de l'emploi total et industriel entre les 304 ZE et les différents regroupements

	Effectifs Salariés Total 2015	Emploi total 2015	Emploi industriel 2009	Emploi Industriel en 2015	Variation 2009 -2015 EI
304 ZE	23947126	26730677	3354146	3123779	-6,87%
- Villes Moyennes	8143286	9322643	1442462	1342004	-6,96%
- Petites villes	1264951	1491502	305390	289526	-5,19%
- Métropoles et Grandes Villes	12263360	13465423	1336033	1244802	-6,83%
- Ile de France (hors Paris)	2275529	2451109	270261	247447	-8,44%
Dont Villes Moyennes					
- Contigües	3211392	3672191	584317	550082	-5,86%
- Non Contigües	4931894	5650452	858145	791922	-7,72%
Dont Villes Moyennes					
- Territoires d'industrie	2315809	2659008	370898	342967	-7,53%
- Hors territoires d'industrie	5827477	6663635	1071564	999037	-6,77%

Sources

7.4 Annexe 4 : Caractéristiques des 164 Villes moyennes (extrait)*

		CR observée 09/15	Effet structurel	Effet local	Effectif Salarié 2015	Emploi industriel 2015	Variation emploi industriel
50	Mont-de-Marsan	-1,44%	-0,13%	-2,59%	57940	8200	-0,4%
51	Alençon	-8,50%	-0,39%	-9,40%	38623	4867	-11,7%
53	Mâcon	-0,21%	-1,16%	-0,35%	53519	8343	-7,6%
55	Vallée de la Bresle - Vimeu	-4,06%	-4,72%	-0,63%	30770	12331	-10,6%
57	Brive-la-Gaillarde	-2,00%	-0,94%	-2,35%	60061	11394	-4,9%
59	Avignon	0,40%	-0,16%	-0,73%	173687	18331	-7,6%
2101	Charleville-Mézières	-6,60%	-2,57%	-5,32%	71741	16296	-15,7%
2102	Troyes	-6,10%	-0,98%	-6,42%	100861	16610	-20,4%
2103	Châlons-en-Champagne	-7,04%	-0,97%	-7,57%	46126	4322	-16,6%
2104	Épernay	-0,71%	-0,99%	-1,00%	35054	8682	-8,7%
2106	Chaumont - Langres	-3,01%	-2,16%	-2,14%	41339	7852	-8,0%
2107	Vitry-le-François - Saint-Dizier	-11,61%	-2,06%	-10,85%	32967	7614	-18,5%
2204	Laon	-6,98%	-0,80%	-7,46%	32640	3279	-9,9%
2205	Saint-Quentin	-3,79%	-1,62%	-3,47%	41566	7205	-11,5%
2206	Soissons	-6,19%	-0,86%	-6,64%	27177	3838	-15,3%
2207	Beauvais	-2,00%	-1,70%	-1,59%	79128	15940	-8,2%

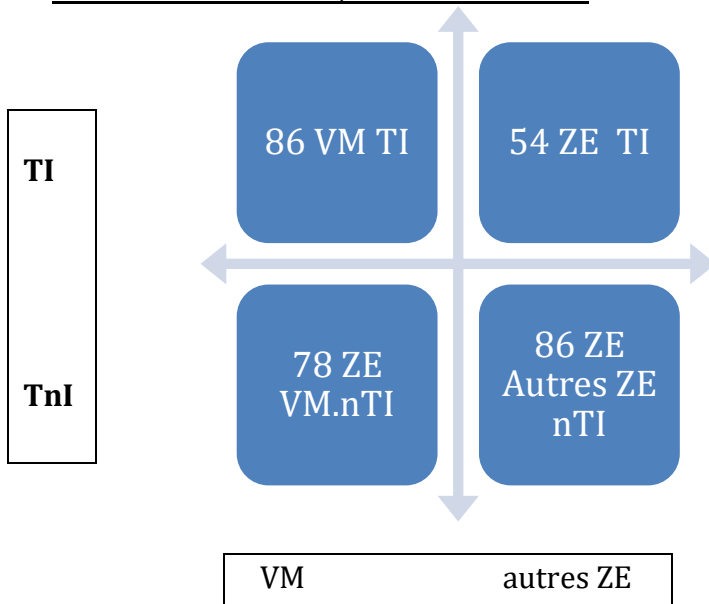
2208	Compiègne	-0,59%	-1,31%	-0,58%	66675	13184	-14,8%
2209	Abbeville	-5,78%	-0,04%	-8,94%	20243	2734	-5,2%
2301	Bernay	-4,91%	-2,23%	-3,97%	15027	3397	-17,3%
2302	Évreux	-8,96%	-0,78%	-9,47%	72548	11593	-15,3%
2303	Pont-Audemer	-2,02%	-2,04%	-1,27%	12723	2347	-4,4%
2304	Vernon – Gisors	-5,67%	-1,95%	-5,01%	33838	8289	-5,4%
2305	Dieppe - Caux maritime	-3,01%	-0,85%	-3,45%	39215	10292	0,9%
2401	Bourges	-6,83%	-0,92%	-7,21%	68592	10775	-7,9%
2403	Vierzon	-7,73%	-2,07%	-6,95%	12667	2793	-12,9%
2404	Chartres	-1,82%	-1,47%	-1,64%	82591	15584	-6,6%
2406	Dreux	1,85%	-1,36%	1,92%	28464	5374	-11,0%
2409	Châteauroux	-6,50%	-1,24%	-6,56%	58130	8762	-16,8%
2413	Blois	-3,87%	0,43%	-5,59%	69419	10413	-4,7%
2415	Vendôme	0,24%	-2,44%	1,36%	20599	5617	-8,1%
2417	Montargis	-3,60%	-1,47%	-3,42%	34733	6518	-10,6%
2504	Lisieux	-4,37%	-1,00%	-4,66%	22176	4232	-15,2%
2507	Cherbourg-Octeville	5,73%	-0,32%	4,76%	68328	15410	2,1%
2509	Granville	0,96%	-0,28%	-0,05%	15015	1881	1,5%
2510	Saint-Lô	-4,32%	-0,32%	-5,29%	35342	4026	-1,7%
2512	Flers	-6,04%	-2,20%	-5,13%	30977	9675	-8,7%
2601	Beaune	6,04%	-0,03%	4,78%	21056	3284	-5,9%
2606	Nevers	-7,04%	-1,29%	-7,04%	42912	6539	-11,3%
2608	Chalon-sur-Saône	-0,14%	-1,16%	-0,27%	65756	12663	-7,4%
2610	Le Creusot - Montceau	-5,41%	-2,76%	-3,94%	30428	7816	-16,5%
2612	Auxerre	-6,47%	-1,03%	-6,72%	69899	11653	-10,9%
2614	Sens	-0,61%	-1,45%	-0,45%	29986	6248	-9,4%
3112	Dunkerque	-0,49%	-0,94%	-0,84%	88613	20961	-3,4%
3114	Douai	2,36%	-0,56%	1,63%	73423	12811	-12,0%
3115	Valenciennes	0,46%	-0,79%	-0,04%	115988	25710	-7,7%
3116	Cambrai	-4,32%	-0,91%	-4,70%	48165	8162	-11,3%
3117	Maubeuge	-8,02%	-2,19%	-7,12%	57620	12729	-11,4%
3121	Arras	1,14%	-0,52%	0,37%	90557	10932	-5,9%
3123	Béthune – Bruay	-6,49%	-2,17%	-5,61%	76939	18291	-13,6%
3124	Saint-Omer	-0,92%	-4,01%	1,76%	40129	10251	-13,5%
3125	Calais	-4,35%	0,10%	-5,75%	44404	4612	-16,2%
3126	Boulogne-sur-Mer	-7,39%	-0,26%	-8,42%	50908	7464	-11,7%
4101	Longwy	-11,74%	-0,74%	-12,30%	17066	2449	-30,5%
4102	Lunéville	-8,26%	-0,23%	-9,32%	8670	766	-27,0%
4104	Bar-le-Duc	-9,09%	-1,79%	-8,59%	24177	3721	-15,3%
4106	Verdun	-3,80%	-0,32%	-4,76%	18109	2742	-5,5%
4108	Forbach*	-2,03%	-1,04%	-2,31%	56903	12935	-6,3%
4109	Sarrebouurg	-0,68%	-2,31%	0,34%	19799	3732	-18,5%
4110	Sarreguemines	-1,34%	-3,08%	0,45%	31781	8497	-7,3%
4111	Thionville	-5,73%	-0,86%	-6,16%	52226	11012	-10,2%
4112	Épinal	-7,65%	-2,22%	-6,72%	53918	9663	-16,3%
4113	Remiremont	-11,96%	-3,71%	-9,54%	26665	6333	-20,4%
4114	Saint-Dié-des-Vosges	-13,11%	-3,58%	-10,83%	23604	6057	-19,8%
4201	Haguenau	1,59%	-2,76%	3,06%	59885	18075	-0,8%
4207	Colmar	-1,35%	-1,39%	-1,25%	78875	13354	-12,9%
4209	Saint-Louis	5,03%	-1,77%	5,51%	29402	6330	-7,9%

4302	Belfort - Montbéliard - Héricourt	-6,59%	-1,47%	-6,41%	120543	32062	-12,5%
4304	Pontarlier	7,22%	-0,90%	6,83%	17739	3249	2,9%
4305	Dole	2,06%	-2,03%	2,80%	22474	4934	-7,0%
4306	Lons-le-Saunier	-1,65%	-1,15%	-1,79%	43723	8946	0,1%
4309	Vesoul	-6,13%	-1,11%	-6,31%	40260	8473	-12,9%
5204	Saint-Nazaire	5,31%	-0,89%	4,91%	96895	19374	4,3%
5206	Cholet	2,33%	-2,31%	3,35%	78911	22587	1,8%
5207	Saumur	-3,58%	0,05%	-4,92%	29240	5809	-5,2%
5209	Laval	0,16%	-1,47%	0,34%	84569	17651	-5,7%
5215	Challans	3,22%	-1,75%	3,68%	36364	6766	-3,4%
5218	La Roche-sur-Yon	3,08%	-1,63%	3,41%	95571	19519	1,2%
5219	Les Sables-d'Olonne	8,31%	0,00%	7,00%	18763	1621	-14,1%
5301	Dinan	0,58%	0,13%	-1,18%	25840	3339	-4,0%
5302	Guingamp	-6,79%	-0,09%	-8,00%	15650	2593	-0,2%
5303	Lannion	-9,26%	-0,93%	-9,62%	24415	2935	-2,1%
5305	Saint-Brieuc	-0,82%	-0,14%	-1,97%	107075	16040	-2,3%
5308	Morlaix	-7,39%	-0,50%	-8,19%	22798	3748	-3,6%
5309	Quimper	-1,56%	0,08%	-2,93%	109614	17372	-1,0%
5310	Fougères	1,02%	-2,00%	1,73%	21750	4956	-8,6%
5311	Redon	-2,07%	-1,62%	-1,74%	18012	4107	-2,4%
5313	Saint-Malo	6,18%	0,33%	4,55%	37242	4226	10,3%
5315	Lorient	0,97%	-0,58%	0,26%	92098	17550	-1,9%
5318	Vannes	0,33%	-0,66%	-0,29%	114269	14861	-8,2%
5402	Châtellerault	-2,76%	-2,53%	-1,53%	27412	8641	-5,0%
5403	Angoulême	-1,33%	-2,04%	-0,59%	90308	16117	-7,3%
5405	Cognac	8,09%	-1,42%	8,22%	29392	7393	1,9%
5406	Saintes - Saint-Jean-d'Angély	0,32%	-0,46%	-0,52%	37938	3120	-19,4%
5407	Royan	2,98%	0,85%	0,84%	22133	1377	-8,9%
5408	Rochefort	2,15%	0,67%	0,19%	31167	3339	-1,3%
5409	La Rochelle	-0,86%	0,23%	-2,38%	86581	10254	-5,5%
5410	Niort	3,01%	-0,13%	1,85%	87773	9211	0,9%
5413	Poitiers	-1,89%	0,18%	-3,36%	125265	11941	-8,2%
7201	Bergerac	-2,02%	0,61%	-3,92%	30186	3797	-2,3%
7202	Périgueux	-6,31%	-1,11%	-6,49%	74424	9343	-9,4%
7205	Libourne	2,17%	0,26%	0,57%	37829	5512	0,4%
7207	La Teste-de-Buch	8,75%	-0,77%	8,23%	39383	4412	-5,0%
7208	Dax	-4,16%	-1,27%	-4,18%	52177	8975	-3,4%
7209	Agen	0,55%	0,50%	-1,24%	56031	6710	-4,7%
7210	Marmande	-0,70%	-0,76%	-1,25%	25210	3994	2,3%
7211	Villeneuve-sur-Lot	-6,35%	-0,33%	-7,31%	24810	3300	-20,4%
7212	Bayonne	5,44%	0,11%	4,03%	109840	14787	2,3%
7214	Pau	-0,34%	0,13%	-1,76%	122091	17850	-2,8%
7301	Foix - Pamiers	-1,03%	-1,57%	-0,75%	36120	6003	-3,2%
7303	Millau	-0,47%	-0,63%	-1,13%	17255	2532	-1,6%
7304	Rodez	-2,50%	-0,67%	-3,12%	58607	9708	-5,0%
7307	Auch	-3,84%	0,50%	-5,63%	35333	3007	-4,4%
7308	Cahors	0,10%	0,13%	-1,33%	26778	2886	-1,9%
7310	Tarbes - Lourdes	-6,73%	0,37%	-8,38%	73931	10458	-0,7%
7311	Albi	-1,00%	0,17%	-2,47%	54264	5907	-1,9%
7312	Castres - Mazamet	-2,98%	-0,82%	-3,45%	39429	7854	-5,4%

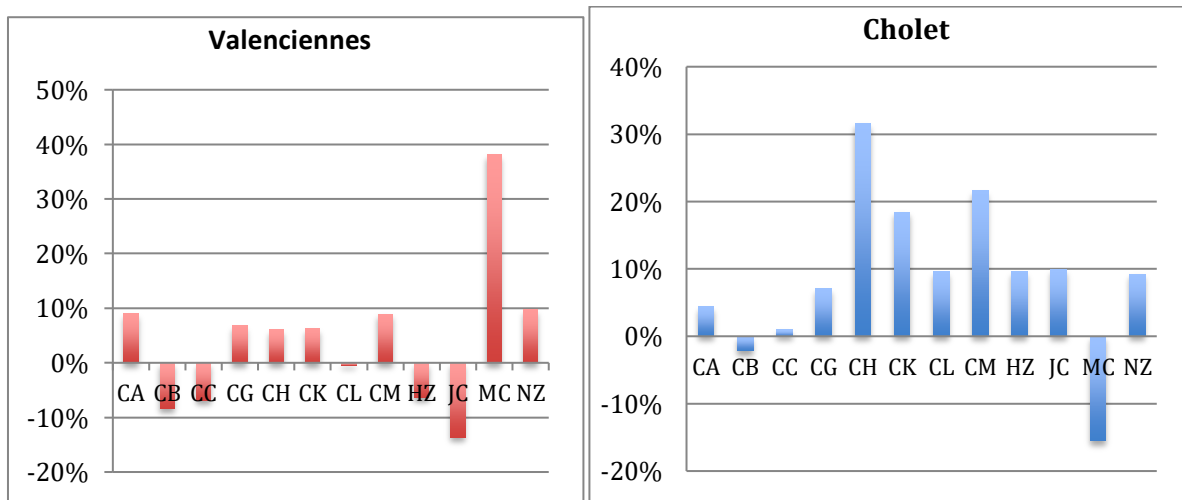
7313	Montauban	3,57%	0,00%	2,28%	71104	7856	-3,8%
7401	Tulle	-1,83%	0,09%	-3,21%	25530	3179	6,4%
7403	Guéret	-6,61%	-0,43%	-7,47%	32945	3888	-11,7%
8202	Bourg-en-Bresse	5,75%	-0,33%	4,79%	58892	8383	-11,0%
8203	Oyonnax	-3,11%	-4,10%	-0,30%	25387	9748	-7,1%
8204	Annonay	4,05%	-2,61%	5,36%	16770	4517	0,1%
8205	Aubenas	0,34%	0,13%	-1,10%	24237	2645	-3,5%
8206	Montélimar	2,73%	-0,56%	1,99%	59233	13113	0,0%
8207	Romans-sur-Isère	5,73%	-1,77%	6,20%	26462	6132	0,7%
8208	Valence	1,82%	-0,66%	1,19%	131313	22485	-5,2%
8209	Bourgoin-Jallieu	4,76%	-1,49%	4,84%	70729	14595	-4,8%
8211	Vienne - Roussillon	2,23%	-1,85%	2,79%	64513	14696	-7,0%
8212	Roanne	0,89%	-1,70%	1,30%	44677	9240	-9,8%
8213	Villefranche-sur-Saône	2,15%	-1,81%	2,67%	71752	13459	-7,1%
8215	Tarentaise	9,43%	0,50%	7,63%	54798	5809	0,9%
8216	Chambéry	3,37%	-0,59%	2,67%	111081	14973	-7,4%
8218	Annecy	6,44%	-0,77%	5,93%	117458	19682	-0,2%
8219	Genevois Français	7,57%	-0,94%	7,22%	89654	13397	-4,4%
Une	Vallée de l'Arve	1,75%	-3,86%	4,32%	24593	9766	-6,4%
8221	Mont Blanc	4,47%	0,59%	2,59%	25889	2136	13,1%
8222	Chablais	8,63%	-0,18%	7,51%	31717	3870	1,9%
8301	Montluçon	-8,39%	-1,10%	-8,58%	32483	6396	-18,3%
8302	Moulins	-3,65%	-0,82%	-4,11%	34560	3877	-20,3%
8303	Vichy	-3,38%	-1,42%	-3,24%	39148	7183	-9,0%
8304	Aurillac	-3,53%	0,02%	-4,84%	29742	3177	-10,2%
8308	Le Puy-en-Velay	0,94%	-0,65%	0,30%	31810	4096	-3,7%
9101	Carcassonne	-2,47%	1,06%	-4,82%	43921	2246	0,8%
9103	Narbonne	1,63%	0,50%	-0,21%	42789	3102	2,0%
9104	Alès	-6,67%	-0,29%	-7,68%	34953	4080	-14,4%
9105	Bagnols-sur-Cèze	0,87%	-0,58%	-0,06%	22082	4847	-2,6%
9106	Nîmes	-0,08%	0,46%	-1,82%	117470	9149	-10,1%
9107	Agde - Pézenas	-3,97%	0,41%	-5,67%	18523	1494	-13,5%
9108	Béziers	4,53%	0,55%	2,69%	61288	5360	5,0%
9112	Sète	1,61%	0,77%	-0,45%	25028	2012	-6,6%
9115	Perpignan	1,81%	0,34%	0,17%	106383	6597	-3,8%
9301	Digne-les-Bains	-6,87%	0,43%	-8,67%	22730	2059	-4,9%
9302	Manosque	7,69%	1,18%	5,20%	23663	2964	9,5%
9304	Gap	-0,64%	0,91%	-2,84%	35430	1710	-2,1%
9306	Menton - Vallée de la Roya	-4,00%	1,50%	-6,79%	16244	523	-28,1%
9309	Arles	1,30%	1,22%	-1,21%	24972	1717	-10,7%
9311	Istres - Martigues	4,53%	-1,61%	4,60%	53922	11239	-0,6%
9312	Salon-de-Provence	4,95%	0,75%	2,92%	31217	2305	8,3%
9313	Draguignan	7,39%	0,53%	5,56%	31070	1554	3,2%
9314	Fréjus - Saint-Raphaël	-1,78%	0,09%	-3,16%	54076	4126	-4,9%
9316	Cavaillon - Apt	-6,20%	0,11%	-7,60%	23840	2506	0,0%
9317	Orange	-0,23%	0,03%	-1,56%	26192	4294	0,8%
9401	Ajaccio	6,18%	0,07%	4,81%	41388	2745	13,1%
9404	Bastia	3,57%	-0,11%	2,38%	35782	2139	-0,8%

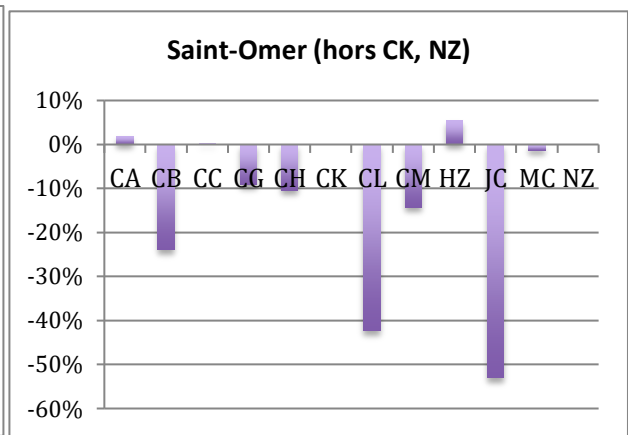
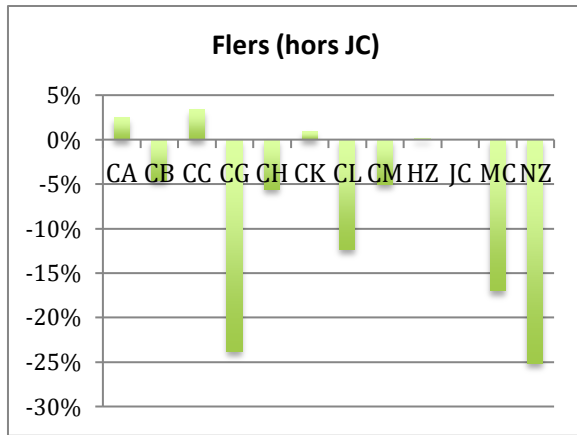
7.5 Annexe 5 : Identification des Territoires d'Industrie

ZE VM.TI et ZE VM.nTI, autres ZE TI et nTI



7.6 Annexe 6 : Exemples de diversité infra-locale des variations relatives de l'emploi par secteur au sein des territoires





Source : INSEE, Clap. Calcul des auteurs

Bibliographie

- Braudel F. (1990) L'identité de la France ; Espace et Histoire, Flammarion, Champs, Paris
- Carré D., Levratto N., 2013, « Les entreprises du secteur compétitif dans les territoires. Les déterminants de la croissance » (Rapport), AdCF, CDC, Paris France, juin,
- Carré D., Levratto N., 2016, « Analyse qualitative de l'effet local : étude de territoires particuliers » (Rapport), Institut CDC pour la recherche, AdCF, juillet.
- Carré D., Levratto N., Frocrain P., 2019 L'étonnante disparité des territoires industriels, La Fabrique CGET, Regards croisés sur les villes moyennes : des trajectoires diversifiées au sein des systèmes territoriaux, Paris, La Documentation française, 2018.
- CGET 2018, Regards croisés sur les territoires industriels, Pour un dialogue entre fonction économique, capital social et héritage matériel, La Documentation Française
- CGET 2018, L'industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ? Observatoire des Territoires
- Combes PH., Lafourcade M., 2012 Revue de la littérature académique quantifiant les effets d'agglomération sur la productivité et l'emploi, rapport pour la Société du grand Paris,
- Demazières C., 2014 Pourquoi et comment analyser les villes moyennes? Un potentiel pour la recherche urbaine», Métropolitiques, 29 janvier 2014.
- [URL:http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html](http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html)
- Demmou L., 2010 le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007. Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux, Economie et Statistique, n°438 – 440
- Floch, Morel, Panorama des villes moyennes, Insee, H2011/01)
- Levratto, N., Carré, D., Brunetto, M., & Tessier, L. (2017). *Analyse du lien entre les métropoles et les territoires avoisinants*. Paris. Retrieved from https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2017-01-23-rapport_complet-metropoles-final.pdf
- Pumain, D., (2003) Une approche de la complexité en géographie, Géocarrefour, Vol.78/1 <http://journals.openedition.org/geocarrefour/75>
- Warrant 2018 Les villes moyennes sont de retour », Essai <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1361>)

Table des Figures

Figure 1 : Localisation des 164 villes moyenne (en rouge)	5
Figure 2 Répartition de l'emploi salarié et de l'emploi industriel entre les catégories de ZE en 2015 ..	6
Figure 3: Croissance comparée des zones d'emploi des Métropoles, de VM et des petites villes	6
Figure 4: Taux de chômage comparé des zones d'emploi des métropoles, des villes moyennes et des petites villes.....	7
Figure 5: Part de l'emploi dans le secteur industriel zones d'emploi dans les zones d'emploi des métropoles, des villes moyennes et des petites villes	7
Figure 6: Qualification et base industrielle des zones d'emploi des métropoles, des villes moyennes et des petites villes	8
Figure 7 : Taux de croissance de l'emploi salarié 2009 – 2015	9
Figure 8 : Part de la composante sectorielle dans la variation d'emploi	10
Figure 9 : Effet local et Taux de chômage en 2015	11
Figure 10 Densité* et effet local	12
Figure 11 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et les qualifications de la main d'œuvre en 2009.....	13
Figure 11 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et la part des emplois publics dans l'emploi total en 2009	13
Figure 12 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et la part des emplois industriels dans l'emploi total en 2009.....	14
Figure 13 : Relation entre l'effet local entre 2009 et 2015 et base compétitive (hors industrie) dans l'emploi total en 2009.....	14
Figure 14a Variation du nombre d'emplois salariés dans les 22 métropoles entre 2009 et 2015	18
Figure 14b Le poids relatif en 2015 de l'emploi de la métropole dans sa région (découpage en 22 régions antérieur à 2015)	18
Figure 15 : L'effet local des territoires contigus : villes moyennes versus petites villes	19
Figure 16 : Corrélations entre l'effet local des zones d'emploi des métropoles et des territoires contigus (a) et des VM.C (b).....	20
Figure 17 : Typologie des métropoles et de leurs territoires avoisinants : effet local 2009-2015	21
Figure 18 : Diversité des effets locaux des VM contigües à Rouen et à Rennes	23
Figure 18 - Impact apparent de la contiguïté des villes moyennes à la métropole	24
Figure 19 –Taux de chômage dans les villes moyennes contigües et périphériques	25
Figure 20 – Evolution de la base industrielle (a) et compétitive (b)	25
Figure 21 – Emploi public et emploi dans les groupes d'entreprises dans les ZE villes moyennes selon la distance à la métropole	26
Figure 22 : Effet local et densité	26
Figure 23 : Effet local et emploi public en 2009 pour les deux types de villes moyennes	27
Figure 24 : Effet local et Base compétitive pour les deux types de villes moyennes	28
Figure 25 : Effet local et Base industrielle en 2009 pour les deux types de villes moyennes	28
Tableau 1 - Répartition des ZE entre les Territoires d'Industrie et les autres.....	31
Figure 28 : Les performances des villes moyennes selon leur appartenance à la liste des territoires d'industrie	31
Figure 29 : Répartition des villes moyennes entre les quatre catégories de territoires	32
Figure 30 : Performances et profils des zones d'emploi villes moyennes selon leur appartenance aux catégories technico-productives.....	33
Figure 31 : VM et Base industrielle.....	34
Figure 32 Spécialisation et concentration de l'emploi dans l'industrie.....	35
Figure 33 : Variation absolue des emplois industriels et de base compétitive	36
Figure 34 : Typologie des modalités de croissance des VM :	38
Figure 35 : Les variations de l'emploi industriel et de la base compétitive hors industrie	39

Figure 36 : Décomposition de la croissance de l'emploi entre 2009 et 2015 des quatre catégories de zones d'emploi villes moyennes39

Table des matières

1	Identification des villes moyennes.....	3
1.1	Démarche d'identification des villes moyennes.....	4
1.2	Structure et performance des VM	6
2	Panorama des trajectoires de développement des VM : faits et interprétations	9
2.1	Diversité des performances des VM	9
2.2	Analyse des conditions structurelles de performance	11
3	Influence de la proximité aux espaces métropolitains : un atout pour les villes moyennes ?	17
3.1	Etat des lieux de la dynamique des ZE Métropolitaines.....	17
3.2	Relation entre la trajectoire des métropoles et des territoires contigus	19
3.3	Typologie des systèmes métropolitains	21
4	Croissance de l'emploi dans les villes moyennes et distance à la métropole	24
4.1	La distance, paramètre de différenciation des caractéristiques et performances des VM	24
4.2	La distance, paramètre de différenciation de l'impact des structures	26
5	Analyse approfondie du rôle de l'industrie dans les villes moyennes.....	30
5.1	Les villes moyennes, une participation élevée aux Territoires d'Industrie !.....	30
5.2	L'étonnante diversité des profils technico-productifs des villes moyennes	32
5.3	Profil des villes moyennes créatrices d'emplois industriels et de services ?	33
5.3.1	5.3.1. Un recul de l'emploi industriel de moins concentré dans les régions de vieilles industrie.....	34
5.3.2	5.3.2 L'industrie moteur de la dynamique de l'emploi ?	35
5.4	La diversité des dynamiques industrielles et des services.....	37
6	Conclusion	40
7	Annexes	41
7.1	Annexe 1 : Distinction entre les zones d'emploi de type métropoles, les zones d'emploi correspondant aux villes moyennes et les autres zones d'emploi	41
7.2	Annexe 2 : Définition et liste des villes moyennes	41
7.3	Annexe 3 Répartition de l'emploi total et industriel entre les 304 ZE et les différents regroupements	46
7.4	Annexe 4 : Caractéristiques des 164 Villes moyennes (extrait)*	46
7.5	Annexe 5 : Identification des Territoires d'Industrie	50
7.6	Annexe 6 : Exemples de diversité infra-locale des variations relatives de l'emploi par secteur au sein des territoires.....	50
	Bibliographie	52
	Table des Figures.....	53
	Table des matières	55